

CONTRAT DE BRANCHES n°5
Commerce – Transports - Logistique

**DYNAMIQUE STRATEGIQUE : EURO-HUB : une Région
commerçante leader de la distribution et hub logistique européen**

Entre :

L'ETAT

Représenté par

Le Préfet de région, M. Michel LALANDE

La Rectrice de Région Académique, Rectrice de l'Académie de Lille, Chancelière des Universités
Mme Valérie CABUIL

La Rectrice de l'Académie d'Amiens, Chancelière des Universités Mme Béatrice CORMIER

La Directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi,
Mme Michèle LAILLER-BEAULIEU

Le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, M. Luc MAURER

Le Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, M. André BOUVET

LE CONSEIL REGIONAL HAUTS DE FRANCE

Représenté par,

Sa Vice-Présidente en charge de la formation professionnelle, Mme Karine CHARBONNIER

POLE EMPLOI HAUTS DE FRANCE

Représenté par

Sa Directrice, Mme Nadine CRINIER

CPNEFP de la Branche du Commerce à Distance

Représentée par son Président et son Vice-Président

Messieurs Philippe Vanhoenacker .Alexandre Romi et

INTERGROS

Représenté par son Président et Vice-Président,

Messieurs Daniel Bohr et Roland Mongin

Par délégation en faveur des branches professionnelles suivantes :

- Négoce en fournitures dentaires
- Commerces de gros
- Commerce de gros de la confiserie, chocolaterie, biscuiterie et alimentation fine et des négociants-distributeurs de levure
- Commerces de gros de tissus, tapis et linge de maison
- Commerces de gros de l'habillement, de la mercerie, de la chaussure et du jouet
- Négoce des matériaux de construction
- Entreprises du négoce et de l'industrie des produits du sol, engrais et produits connexes
- Entreprises d'expédition et d'exportation de fruits et légumes
- Négoce de bois et produits dérivés
- Commerce de quincaillerie, fournitures industrielles, fers-métaux et équipements de la maison

O.T.R.E Nord-Pas-de-Calais

Représenté par son Président,
M. Claude Baralle

F.N.T.R Hauts de France

Représentée par son Président,
M. David Sagnard

F.N.T.V Nord Pas de Calais

Représentée par ses co-présidents,
Messieurs Christian Van Gertruy et Patrick Leleu

FNTV Picardie

Représentée par son Président,
M. William Noirtin

OPCA Transports Hauts de France

Représenté par son Délégué Régional,
M. Pierre Louis Glibert

A.F.T Hauts de France

Représentée par sa Déléguée Régionale,
Mme Barbara Guichard

T.L.F

Représentée par ses co-présidents,
Messieurs Sébastien Delquignies et Alain Houtch

Fédération des entreprises, du commerce, et de la grande distribution

Représenté par son Délégué Général,
M. Jacques Creyssel

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L.214-13,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code du travail,

Vu la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

Vu la délibération n°20170444 du 30 mars 2017 portant approbation du Schéma Régional de Développement Economique, d'internationalisation et d'Innovation (SRDE-II)

Vu la délibération n° 20161816 du 13 décembre 2016 portant approbation du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP)

Vu le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles, signé entre le Préfet de la Région Nord-Pas de Calais, le Président du Conseil Régional Nord-Pas de Calais, le Recteur de l'Académie de Lille, le Directeur Régional de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt, le Directeur Régional de la Jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, Le Directeur Inter-régional de la Mer Manche est - Mer du Nord, et les partenaires sociaux (FO, CFDT, CFTC, CFE CGC, MEDEF, CGPME, U2P, UNAPL, FRSEA, Union Régionale des Employeurs Economie Sociale et Solidaire) le 14 mars 2017,

Vu la délibération n° 20181984 du Conseil Régional des 13 et 14 décembre 2018 autorisant le Président du Conseil Régional à signer les Contrats de Branche négociés dans le cadre de la mise en œuvre du CPRDFOP,

IL A ETE EXPOSE ET CONVENU CE QUI SUIT

Préambule :

Au mois de mars 2017, la région Hauts de France s'est dotée de sa stratégie de développement économique et de sa stratégie de formation, à travers l'élaboration de deux documents essentiels pour le développement régional :

- le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDE-II),
- et le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP).

Résultats d'une vaste démarche de concertation menée sur l'ensemble du territoire régional, ces documents posent à travers leurs plans stratégiques, les objectifs et les priorités d'action propres à assurer le développement des entreprises et l'adaptation des compétences, pour répondre aux nouveaux enjeux de développement de l'économie régionale.

Les partenaires ont souhaité poursuivre cette dynamique en envisageant une déclinaison opérationnelle conjointe de ces stratégies sous l'angle des filières et des secteurs d'activité économiques. Un nouveau cycle de négociation s'est ainsi engagé avec les différentes Branches Professionnelles, débouchant sur l'élaboration de « Contrats de Branche », envisageant les plans d'actions économiques et de formation les plus adaptés aux enjeux spécifiques de développement des différents secteurs d'activité.

Le présent Contrat porte sur les secteurs du Commerce-Transports-Logistique, relevant de la dynamique stratégique **Euro-Hub** identifiée par le SRDE-II comme particulièrement porteuse du développement économique régional.

Il réunit dans un même contrat, et dans le cadre d'une même gouvernance les deux grands volets de déclinaison, adossés au SRDE-II et au CPRDFOP, et portant respectivement sur :

- le développement économique, l'innovation et de l'internationalisation,
- le développement des formations et de l'orientation professionnelle

Développement Economique, Innovation et Internationalisation

Sur le champ du développement économique, le Contrat de Branche vient en déclinaison du Schéma régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), approuvé par l'assemblée régionale le 30 mars 2017.

Ce schéma et ses déclinaisons opérationnelles entendent répondre à un double défi :

- définir et mettre en œuvre une nouvelle politique de développement économique dans le cadre d'un nouveau périmètre régional ce qui induit la prise en compte des forces et atouts spécifiques qu'il convient de faire résonner,
- répondre efficacement au défi prioritaire de la région qui est celui de l'emploi.

Pour ce faire, le SRDEII s'est construit autour de plusieurs enjeux pour lesquels le Contrat de Branche doit être un outil d'accélération de mise en œuvre, à savoir :

- Construire une région performante, « pro-business » et attractive ;
- Simplifier la stratégie régionale pour permettre à l'ensemble des acteurs et partenaires de mieux se l'approprier et simplifier la relation aux entreprises dans les actes du quotidien afin de faciliter leur développement ;
- Harmoniser les politiques économiques afin de permettre leur déploiement sur l'ensemble du Territoire ;
- Rendre opérationnelle la stratégie en déclinant rapidement et concrètement ce schéma en plan d'actions.
- Agir au plus près des entreprises, des territoires et des habitants

Sur la base des enjeux déclinés ci-dessus, le SRDEII s'appuie sur une approche de l'économie régionale autour de 5 grandes dynamiques stratégiques :

- La région pionnière de la Troisième Révolution Industrielle, Maritime et Agricole ;
- Une région commerçante, leader de la distribution, et hub logistique européen ;
- Une place tertiaire et universitaire spécialisée, porte d'entrée en Europe ;
- Une région de la santé, des services à la personne, leader de la silver économie ;
- La région des industries créatives et de l'accueil.

La déclinaison opérationnelle du SRDEII s'accompagne de 4 plans d'actions pour accompagner le développement des entreprises et le développement de l'emploi sur le territoire régional :

- la création et la reprise des entreprises : le plan Starter ;
- la croissance des entreprises : le plan Booster ;
- l'emploi : le plan Emploi ;
- leur déclinaison harmonieuse dans les territoires : le plan Territoires.

Ces plans s'appuient en particulier sur les dispositifs d'accompagnement, notamment financiers, des entreprises, mais également sur ses partenaires et acteurs régionaux dans une recherche d'efficience toujours plus exigeante. En cela, l'articulation avec les contrats de branches s'avère être essentielle.

Le volet Développement Economique du Contrat de Branche s'attache à la recherche d'engagements portant sur des actions directement opérationnelles, et permettant de répondre aux perspectives de développement économique de la filière ou du secteur d'activité, selon différents axes liés aux plans évoqués ci-dessus :

1. L'amplification de la dynamique entrepreneuriale régionale en s'appuyant sur les Branches pour sensibiliser davantage et orienter efficacement les porteurs de projets (potentiels ou identifiées) auprès des relais adéquats ; notamment sur la base du dispositif « entreprendre pour apprendre » piloté par les deux académies.
2. Le déploiement d'actions conjointes visant à favoriser le développement des entreprises (ou prévenir leurs éventuelles difficultés le cas échéant) via le plan Booster notamment au travers des enjeux Innovation et Internationalisation ;
3. la recherche d'une couverture régionale optimisée des actions sur l'ensemble du périmètre régional afin d'éviter de voir s'accroître les phénomènes de polarisation autour des principales aires urbaines régionales. Une action conjointe pour tous et partout.

Il s'agit donc de rechercher les modalités les plus adaptées pour répondre aux besoins des entreprises et des porteurs de projets et pour tendre à l'équilibre entre les territoires au sein d'un nouveau périmètre régional qui se réinvente.

Formation et Orientation Professionnelles

Sur le champ du développement des formations et de l'orientation professionnelles, le Contrat de Branche vient en déclinaison du Contrat de Plan Régional de Développement et des Formations Professionnelles (CPRDFOP), approuvé par le CREFOP en décembre 2016, et signé par le Président du Conseil Régional, le Préfet, le Recteur et les partenaires sociaux le 14 mars 2017.

Son élaboration a été menée dans un cadre de concertation commun au CPRDFOP et au SRDE-II, associant, aux côtés de la Région, les partenaires de l'Etat (Dirccte, Rectorat, DRAAF, DRJSCS), Pôle Emploi, et les différents représentants des Branches professionnelles.

Le Contrat s'inscrit dans le prolongement opérationnel des 7 plans stratégiques définis par le CPRDFOP :

1. Itinéraires de réussite et lutte contre le décrochage
2. Information et orientation - jeunes, familles, adultes
3. Lycées et établissements de formation, éléments moteurs dans les territoires (carte des formations)
4. Développement des formations en alternance par le biais des contrats de professionnalisation et des contrats d'apprentissage - mobilisation des entreprises
5. Pour une politique efficiente et coordonnée de formation des demandeurs d'emploi
6. Qualifier les actifs en emploi – Accompagner par la formation professionnelle les filières innovantes, en développement et en mutations économiques.
7. Innovations pédagogiques et numériques

Il s'appuie également sur les perspectives stratégiques et les plans opérationnels dégagés par le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation, adopté par le Conseil Régional le 30 mars 2017. Il rejoint en particulier les objectifs du Plan Emploi développés dans ce Schéma.

Il développe à ce titre, en lien avec le SRDE-II, un certain nombre de mesures permettant de valoriser et de favoriser le développement d' « entreprises apprenantes », inscrites dans des projets et des pratiques innovantes, favorisant le développement de la formation professionnelle et permettant de renforcer les liens entre le monde économique et celui de la formation.

Le volet Formation du Contrat de Branche s'attache à la recherche d'engagements portant sur des actions directement opérationnelles, et permettant de répondre aux perspectives de développement économique de la filière ou du secteur d'activité, selon **quatre axes** :
la mise en œuvre d'une politique d'information et d'orientation renouvelée

1. l'identification fine des besoins en compétences,
2. le déploiement d'une offre de formation professionnelle cohérente, sur la base d'une stratégie de réponse formation adaptée aux besoins identifiés
3. l'anticipation, le développement et la diffusion de l'innovation pédagogique et numérique

Il recherche également les modalités les plus adaptées de réponse aux besoins des publics et à l'équilibre entre les territoires, dans le respect des nouveaux enjeux et des nouvelles compétences posées par les évolutions récentes du cadre législatif et réglementaire relatif à la formation et à l'orientation professionnelles, à travers la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » et ses différents décrets d'application.

S'agissant de l'apprentissage, son développement doit viser, d'une part, à répondre aux besoins en compétences des entreprises qui doivent s'adapter à de nouveaux modes de production, de commercialisation et de communication, rééquilibrer la pyramide des âges de leur personnel et, d'autre part, à permettre la qualification professionnelle et l'insertion dans un emploi durable des jeunes de la région. L'apprentissage constitue un parcours d'excellence, au contact direct des entreprises. Il peut par ailleurs constituer un mode de formation et d'insertion alternatif pour des jeunes en difficulté de parcours.

Son développement nécessite une information complète et facilement accessible sur les métiers, les formations, les parcours ((notamment les possibilités de parcours mixtes (scolaire/apprentissage)) et les possibilités d'insertion professionnelle qui doit s'adresser à tous les publics.

L'implication des entreprises et des branches professionnelles est fondamentale pour anticiper leurs besoins par secteurs, par niveaux de formation et par territoires. Elle est également primordiale pour favoriser l'attractivité des métiers et des parcours en alternance.

Les partenaires du contrat doivent aussi se mobiliser pour lever les freins à l'accès à l'apprentissage : favoriser la mobilité des jeunes, les préparer à l'intégration dans une entreprise, accompagner les entreprises au recrutement et en cas de difficultés.

Le développement de l'apprentissage doit être envisagé dans un cadre de complémentarité et de synergie entre les différentes voies de formation (travail en réseaux, mixité de parcours, rationalisation des plateaux techniques, ...) et de recherche d'équité territoriale.

S'agissant des demandeurs d'emploi, le contrat prend en considération le Plan d'investissement dans les Compétences (PIC)^[1].

Ce Plan, qui énonce l'objectif de construire une société des compétences en vue de former et d'accompagner un million de demandeurs d'emploi et un million de jeunes peu qualifiés et éloignés du marché du travail, s'inscrit en articulation et en complémentarité avec les dynamiques du CPRDFOP et du SRDEII. Il se matérialise par un Pacte Régional d'investissement dans les compétences pour la période 2019-2022 concerté notamment avec les acteurs du monde économique, de la formation, de l'orientation, de l'accompagnement et les partenaires sociaux. Ce Pacte permet de financer des parcours de formation destinés aux publics les plus fragiles et d'engager une profonde transformation des compétences au service de la compétitivité et de l'emploi, à travers notamment la promotion de l'innovation et de l'intégration des technologies digitales dans l'acquisition de compétences.

[1] Cf . Le Grand Plan investissement : <https://www.economie.gouv.fr/lancement-officiel-grand-plan-investissement>

Il a donc vocation à être piloté au plus près des besoins des entreprises et des territoires et à promouvoir les expérimentations, leur évaluation et leur capitalisation.

Le Pacte d'Investissement dans les Compétences est l'opportunité, à travers ce contrat de Branche, de définir des ambitions partagées complémentaires ou renouvelées, plus précises et plus ciblées pour s'incarner dans des projets opérationnels. Sa réussite repose notamment sur l'implication des entreprises dans la construction et le déploiement des parcours de formation, et dans les actions engagées pour développer l'attractivité vers leurs métiers et les formations permettant d'y accéder.

Le présent contrat prend en charge les dynamiques liées à la transformation numérique et à la transition énergétique.

Afin de faire basculer les entreprises dans une réelle transition numérique, il convient de les sensibiliser et d'estimer leur degré d'appropriation du numérique dans les différents volets de l'entreprise (gestion, vente, marketing, production...). En fonction du niveau d'appropriation, il convient de proposer des actions de sensibilisation, de conseil, d'appui financier en mobilisant des experts, partenaires. Il convient également d'accompagner cette transformation par la formation des actifs aux transformations de l'activité générées par cette évolution.

Le contrat s'inscrit également dans le cadre de la Dynamique « Troisième Révolution Industrielle » - REV 3 et de ses différents piliers destinés à accompagner la transition énergétique en Hauts de France (développement des énergies renouvelables, bâtiments producteurs d'énergie, stockage de l'énergie, internet de l'énergie, nouvelles mobilités, économie circulaire, économie de la fonctionnalité...)

Le Contrat de Branche pose un certain nombre d'engagements concrets, autour de projets d'action décidés en commun, et mutualisant pour leur réalisation les outils et les moyens des différents partenaires associés.

Il s'appuie sur un mode de gouvernance dynamique, permettant d'adapter les objectifs opérationnels aux évolutions de l'environnement économique, technologique et/ou réglementaire, et à l'émergence de nouveaux besoins.

I) Dispositions générales :

I.1 - Objet du contrat

Les signataires s'accordent sur la nécessité d'envisager de manière concertée le développement économique, de l'innovation et de l'internationalisation et le déploiement des formations et de l'orientation professionnelle, dans le cadre et pour la mise en œuvre des objectifs définis par le Schéma Régional de Développement Economique de la région Hauts de France (SRDE-II) et le Contrat de Plan de Développement des Formations et de l'Orientations Professionnelles (CPRDFOP).

Sur le plan du développement économique,

ils visent à conforter l'action régionale autour de différentes focales transversales afin d'anticiper et se préparer aux défis socio-économiques de demain au regard des perspectives d'emploi et d'évolution du secteur, des dynamiques de développement des territoires régionaux et des besoins identifiés en faveur de la compétitivité et la création d'emplois. Ces défis sont :

- Industrie4.0
- Efficacité énergétique
- Design
- Experience Economy
- Digitalisation
- Adaptation au vieillissement des produits et services des entreprises

Ils s'engagent à créer les conditions d'une concertation permettant de mettre en commun les éléments de diagnostic et d'anticipation, et de coordonner les actions et initiatives en matière de développement économique, dans le respect des compétences propres à chacune des parties.

Ils recherchent collectivement les moyens d'apporter à l'ensemble des publics (porteurs de projets d'entreprises, créateurs, entreprises) le meilleur niveau d'information sur les acteurs et les dispositifs d'accompagnement en région.

Ils favorisent le développement et la diffusion des innovations pédagogiques et numériques.

Sur le plan de la formation et de l'orientation professionnelles,

Les signataires affirment leur volonté de favoriser la mise en cohérence des différentes voies de formation et la coordination des actions d'information et d'orientation, au regard des perspectives d'emploi et d'évolution du secteur, des dynamiques de développement des territoires régionaux et des besoins identifiés pour l'adaptation des compétences et l'élévation des niveaux de qualification de la population régionale. Ils souhaitent s'engager dans une perspective de valorisation de la formation professionnelle.

Ils s'engagent à créer les conditions d'une concertation permettant de mettre en commun les éléments de diagnostic et d'anticipation, et de coordonner l'élaboration de la carte des formations, toutes voies de formation confondues, dans le respect des compétences propres à chacune des parties.

Ils recherchent collectivement les moyens d'apporter à l'ensemble des publics (jeunes et adultes) le meilleur niveau d'information sur les métiers et leurs débouchés professionnels, et de favoriser une plus grande lisibilité de l'offre de formation professionnelle.

Ils favorisent le développement et la diffusion des innovations pédagogiques et numériques.

A travers la conclusion du présent contrat, les signataires identifient les enjeux sectoriels et les priorités d'action sur la base desquelles peut être envisagée une mise en œuvre opérationnelle des priorités du SRDE-II et du CPRDFOP. Ils déterminent les modalités de leurs interventions respectives, ainsi que les partenariats à développer entre les acteurs publics et privés de formation, au regard des priorités ainsi dégagées, et dans le respect des compétences respectives des parties.

Ils s'engagent à participer aux travaux de pilotage et de suivi, selon les modalités définies au point IV du contrat, et à fournir les informations physico-financières permettant d'assurer ce suivi.

I.2 - Champ du contrat

Périmètre développement économique :

Le périmètre du présent contrat est celui du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).

Il concerne en conséquence l'ensemble des dispositifs de soutien (individuel ou collectif) en matière développement économique se déclinant notamment au travers des 4 plans Starter, Booster, Emploi et Territoires.

Le contrat porte également les questions relatives aux actions régionales transverses visant à favoriser la compétitivité des entreprises et des territoires à l'image du Plan régional Industrie du Futur mais également des dynamiques innovation locales via les parcs d'Innovation.

Il s'inscrit dans le cadre des priorités définies par le SRDEII.

Périmètre formation :

Le périmètre du présent contrat est celui du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles.

Il concerne en conséquence l'ensemble des dispositifs de formation professionnelle, toutes voies de formation confondues :

- la formation professionnelle initiale, sous statut scolaire et par apprentissage,
- la formation professionnelle des demandeurs d'emploi et des salariés, y compris par la voie de l'alternance (contrat de professionnalisation).

Il s'attache également à la construction de parcours favorisant l'accès à l'enseignement supérieur et travaille à l'articulation avec les formations post-baccalauréat. Il envisage les passerelles entre les voies professionnelles, technologiques et générales.

Le contrat porte également les questions relatives à l'information et à l'orientation professionnelles, ainsi qu'à la VAE.

Il s'inscrit dans le cadre des priorités définies par le CPRDFOP.

Périmètre sectoriel :

Les dispositions du présent accord s'appliquent aux secteurs d'activité suivants :

- COMMERCE
- TRANSPORTS
- LOGISTIQUE

II) Contexte et Enjeux économiques et de formation du secteur :

Les travaux d'élaboration du contrat ont permis de relever les éléments de contexte et d'identifier les enjeux de développement économique et de formation suivants pour les secteurs : [Commerce](#), [Transport](#), [Logistique](#)

Dynamique EURO-HUB (Commerce – Distribution – Logistique)



Fiche Signalétique

► 1 Contrat de branche

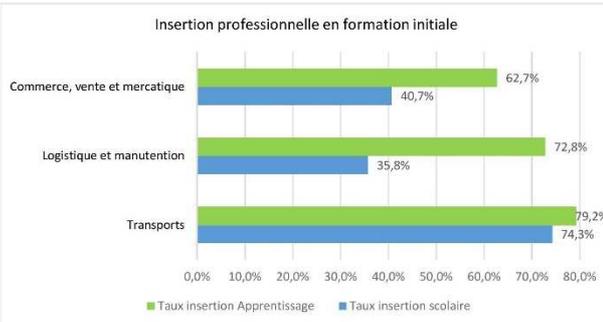
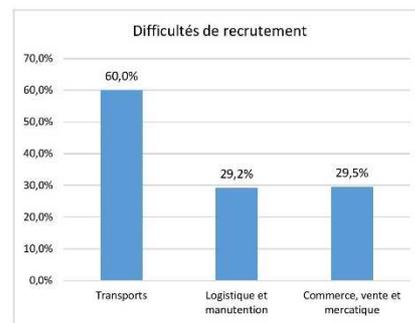
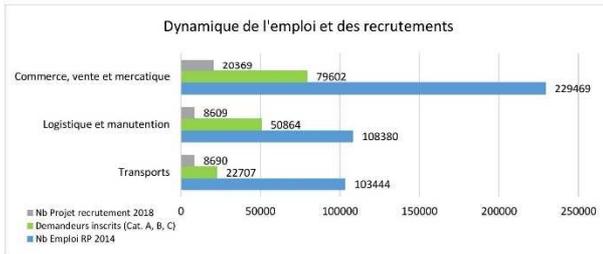
CB5	Transports - logistique - commerce
-----	------------------------------------

► 3 Domaines Emploi Formation

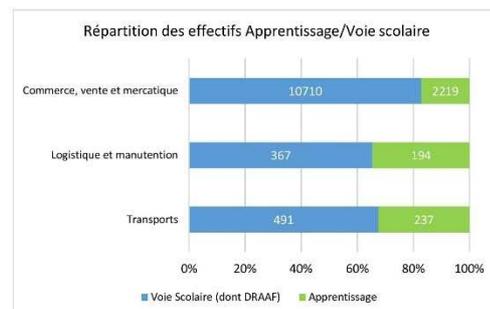
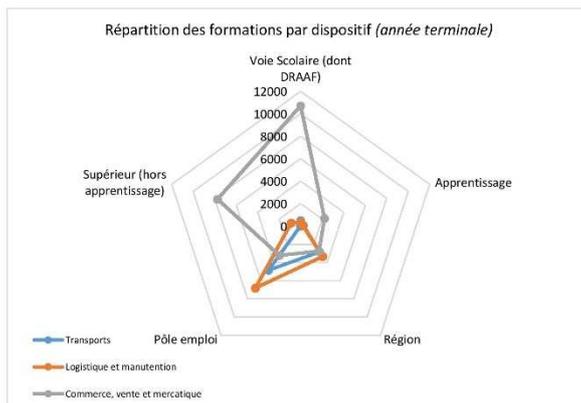
D08	Transports
D09	Logistique et manutention
H19	Commerce, vente et mercatique

	Transports		Logistique et manutention		Commerce	
	Nombre	Poids régional	Nombre	Poids régional	Nombre	Poids régional
Emplois	103444	5%	108380	5%	229469	10%
Demandeurs d'emploi	22707	4%	50864	8%	79602	13%
Personnes formées	8425	3%	11590	5%	26650	11%
Projets de recrutement	8690	5%	8609	5%	20369	12%

Emploi /Recrutement



Formation – Equilibre Voie Scolaire/Apprentissage



DFP – Département Animation Stratégique – Service Observation & Evaluation – Juin 2018

Sources : RP 2014 – Direccte 2017 - Pôle emploi 2016 – BMO 2017 - Rectorat 2016-2017 – Région 2016 – DREES 2016 – ORES- ComUE 2014-2015

Enjeux économiques et de formation

- Enjeu 1 : la digitalisation occupe une place centrale tant dans les comportements des consommateurs que dans les processus de production de services, constantes et durables ces mutations remettent en question les organisations du travail, les outils, les pratiques managériales, les compétences.
- Enjeu 2 : le secteur du transport et de la logistique sont soumis à des transformations profondes qui impactent fortement les modèles d'exploitation des entreprises et plus globalement les modèles économiques. De nombreux défis à relever, sur le plan des organisations (automatisation des process, véhicules autonomes, outils d'intermédiation chargeurs- transporteurs), sur le plan des métiers et des compétences.
- Enjeu 3 : L'empreinte carbone des activités de transport est une préoccupation majeure. Les activités de transport sont soumises à une réglementation de plus en plus contraignante en la matière. Il est nécessaire d'agir à la fois sur l'émission de gaz à effets de serre et sur la compétitivité des entreprises dans un cadre vertueux. Dans ce contexte, une approche proactive par les emplois et les compétences est indispensable.

III) Engagements de développement (Fiches engagements)

Au regard des éléments de contexte et sur la base des enjeux identifiés ci-dessus, les partenaires s'accordent à reconnaître les objets suivants comme étant ceux sur lesquelles ils conviennent de s'engager collectivement, pour la mise en œuvre opérationnelle du CPRDFOP et du SRDE-II. Ces engagements sont fixés dans le cadre de « Fiches engagements » jointes au présent contrat.

Ces fiches renvoient aux différents Plans et Axes stratégiques définis pour le développement économique et le développement des formations. Elles détaillent le contenu des actions, les objectifs poursuivis, les partenariats mobilisés, la nature des engagements et les indicateurs de suivi correspondants.

Les « Fiches Engagements » feront l'objet d'un suivi au moins annuel dans le cadre du Comité de Pilotage du Contrat. Tout au long de la durée du contrat, de nouvelles actions et engagements pourront être identifiés par les partenaires. Ils feront l'objet de fiches d'engagements complémentaires venant en déclinaison du présent Contrat, sur la base de leur validation en Comité de Pilotage et moyennant un avenant au Contrat.

. – cf Annexes fiches engagements

III.1 - Engagements Communs

Un certain nombre d'engagements sont communs à l'ensemble des contrats de Branche et feront l'objet d'une déclinaison en direction des différents secteurs concernés par le Contrat.

Cf Annexe Fiches Engagements génériques

Pour le SRDE-II

1. Elaboration d'une cartographie « Appui Filières et innovation »

Il s'agit d'élaborer une cartographie dynamique de l'écosystème « Appui Filières et Innovation » à l'échelle des Hauts-de-France, visant à permettre d'identifier les acteurs d'appuis susceptibles les acteurs des filières relatives au Contrat de Branche

Il s'agit d'identifier les compétences et outils RDI pour favoriser les interactions, le développement des entreprises et l'innovation, et créer du lien, des dynamiques entre acteurs académiques (étudiants, doctorants, ...) – Recherche – Innovation – Transfert – entreprises,

2. Optimisation de l'accompagnement des projets via une meilleure mobilisation des têtes de réseaux et dispositifs régionaux

Il s'agit de mener des actions de sensibilisation, d'explication et d'optimisation des logiques de relais relatives aux acteurs et dispositifs régionaux actifs en Hauts-de-France et susceptibles d'aider efficacement à la structuration, l'émergence et la réussite de projets divers au sein des Branches.

Pour le CPRDFOP

1. Information – Orientation - Préparation à l'emploi : « Outils et actions d'information sur les métiers »

Dans le cadre des nouvelles répartitions de compétences, et dans le cadre plus particulier des nouvelles compétences de la Région relatives à l'information sur les métiers, un partenariat est recherché avec les Branches professionnelles pour alimenter les différentes sessions, outils et produits d'information à mettre à disposition des publics pour une meilleure orientation. Parmi eux, une plateforme d'information et d'orientation en ligne. Cf fiche en annexe

Ce partenariat est essentiel pour assurer la meilleure orientation des publics vers les formations et les métiers qui recrutent.

2. Identification des besoins de formation : « Baromètre entreprises »

Le préalable indispensable à l'élaboration d'une offre de formation pertinente au regard du développement économique régional est l'identification fine des besoins en compétences en entreprises. Un travail d'enquête est engagé à cet effet. Mené auprès d'un panel d'entreprises régionales, il vise à repérer les besoins des entreprises sur le champ de l'innovation, du développement économique, des perspectives de recrutement et des besoins en compétences des entreprises. Un partenariat avec les Branches professionnelles permettra d'assurer un relais vers les entreprises relevant de leur champ, afin de les mobiliser et de parvenir à une couverture satisfaisante des différents secteurs d'activité.

3. Stratégies de réponse formation : « Cartes cibles de formation »

Afin de répondre aux besoins en emplois et en formation des entreprises, les partenaires s'accordent à apporter leur contribution à l'élaboration de « cartes cibles » de formation, tous dispositifs confondus (voie scolaire, apprentissage, formation continue des demandeurs d'emploi, formation continue des salariés). Ils s'engagent à s'inscrire dans un processus de concertation et à apporter les éléments qualitatifs et quantitatifs permettant de travailler en commun à l'élaboration de la carte des formations.

Vers une carte – cible des formations :

La démarche « carte cible » répond à la volonté des partenaires de préciser quantitativement de façon prospective les besoins de recrutement afin d'anticiper et d'apporter des solutions aux difficultés de recrutement des entreprises sur certains métiers et/ou de remédier aux difficultés d'insertion identifiées pour certaines formations. Elle s'inscrit dans un cadre de réflexion à cinq ans.

Le tableau ci-dessous s'appuie sur les échanges produits par les partenaires du Contrat de Branche lors des réunions dédiées à la carte des formations qui se sont tenues aux mois de mai et juin 2018 ; ils posent d'ores et déjà un certain nombre de tendances d'évolution, et proposent des objectifs cibles théoriques s'appuyant sur ces propositions. Ces objectifs pourront être réévalués, sur la base de bilans intermédiaires, dans le cadre de la mise en œuvre partenariale du Contrat, et les travaux sur la carte cible de formations (Voir fiche générique carte cible).

Une attention particulière est portée à la formation initiale et aux équilibres nouveaux à poser entre voie scolaire et apprentissage pour favoriser la réussite et l'insertion professionnelle des élèves. En particulier, l'accent est mis sur le développement de la mixité des parcours de formation (parcours comportant par exemple pour le baccalauréat deux années en voie scolaire et une année en apprentissage). Les évolutions devront dans ce cadre prendre en compte les potentiels existant en terme de ressources humaines et de plateaux techniques, l'apprentissage ayant vocation à se développer dans les établissements scolaires. Les évolutions portant sur la formation professionnelle des demandeurs d'emplois seront déterminées en tenant compte de la mise en œuvre du PACTE 2019-2022.

Projections objectifs cibles de formation à 5 ans			
Voies de formation	Situation 2018	Tendance d'évolution	Objectifs
Apprentissage	400	0	400
Parcours composites (encourager les passerelles entre la voie scolaire et l'apprentissage, dans un parcours de type 2+1)	0	500	500
Rectorat Scolaire (hors bac techno et BTS)	700	0	700
BTS Scolaire Rectorat DRAAF	200	100	300
DRAAF Scolaire hors BTS			0
DRJSCS DREES	0	0	0
Formation demandeurs d'emploi (PRF + Pôle emploi) hors compétences clés	17000	0	17000
TOTAL PARCOURS DE FORMATION	18 300	600	18 900

***2 années en voie scolaire suivie d'une année en alternance (notamment en apprentissage)**

Projections objectifs cibles de formation à 5 ans			
Voies de formation	Situation 2018	Tendance d'évolution	Objectifs
Apprentissage	2200	0	2200
Parcours composites (encourager les passerelles entre la voie scolaire et l'apprentissage, dans un parcours de type 2+1)	0	1000	1000
Rectorat Scolaire (hors bac techno et BTS)	5500	-2000	3500
BTS Scolaire Rectorat DRAAF	2600	1000	3600
DRAAF Scolaire hors BTS	330		330
DRJSCS DREES	0	0	0
Formation demandeurs d'emploi (PRF + Pôle emploi) hors compétences clés	5800	0	5800
TOTAL PARCOURS DE FORMATION	16 430	0	16 430

***2 années en voie scolaire suivie d'une année en alternance (notamment en apprentissage)**

4. **Anticipation et innovation pédagogique** : « Evènements Innovation – Economie – Formation (DEFIs) »

Afin d'inscrire les formations dans une dynamique prospective, les partenaires s'entendent sur leur participation à l'organisation d'événements annuels destinés à rendre compte des dynamiques d'innovation à l'œuvre dans les différents secteurs et filières relevant des 5 grandes dynamiques stratégiques du SRDE-II. Ces événements associent le monde économique, les partenaires de l'innovation et de la formation professionnelle.

Récapitulatif des engagements communs

SRDE-II BOOSTER INNOVATION	Elaboration d'une cartographie dynamique de l'écosystème « Appui Filières et Innovation » à l'échelle des Hauts-de-France visant à permettre d'identifier les acteurs d'appuis susceptibles les acteurs des filières relatives au Contrat de Branche
SRDE-II BOOSTER INNOVATION	Optimisation de l'accompagnement des projets via une meilleure mobilisation des têtes de réseaux et dispositifs régionaux
CPRDFOP Axe information – orientation – préparation à l'emploi	Une meilleure orientation grâce à l'offre régionale de services sur l'orientation scolaire et professionnelle
CPRDFOP Axe Identification des besoins	Baromètre des entreprises
CPRDFOP Axe Stratégie de réponse formation	Elaboration d'une carte cible à l'échelle des Hauts-de-France pour l'offre de formation professionnelle à 5 ans dans les métiers des filières relatives au Contrat de Branche
CPRDFOP Axe Anticipation et innovation pédagogique	Contribuer à l'organisation des événement DEFIs , en favorisant la culture de l'innovation auprès des acteurs économiques et de la formation professionnelle

III.2 - Engagements relatifs au Développement économique, d'innovation et d'internationalisation

Les partenaires s'accordent à reconnaître les objets suivants comme étant ceux sur lesquelles ils conviennent de s'engager collectivement, pour la mise en œuvre opérationnelle du SRDE-II sur le champ du développement économique, de l'innovation et de l'internationalisation pour le secteur Commerce, Transport, Logistique .

Cf Annexe Fiches Engagements spécifiques

Plan BOOSTER FILIERES 5.1.1	Accompagnement des entreprises du commerce et de la distribution à la transformation digitale
Plan BOOSTER FILIERES 5.1.2	Accompagnement du secteur transport dans la perspective du Brexit : anticiper les impacts sur l'activité des entreprises
Plan BOOSTER FILIERES 5.1.3	Compétitivité des PME transport : aider les entreprises du transport à améliorer leurs indicateurs de performance
Plan BOOSTER FILIERES 5.1.4	Dématérialisation et diffusion des nouvelles technologies dans le secteur du transport et de la logistique
Plan BOOSTER FILIERES 5.1.5	Développement durable : réduire l'empreinte carbone des activités de transport
Plan BOOSTER FILIERES 5.1.6	Sensibiliser et former au management de la supply chain par le jeu : the Fresh Connection
Plan Booster INNOVATION 5.2.1	Le SILAB, une plateforme au service des projets d'innovation des entreprises du commerce
Plan BOOSTER INNOVATION 5.2.2	PIA 3 : faire émerger des projets structurants de filière et / ou accompagner les entreprises dans leurs projets d'innovation
Plan BOOSTER INNOVATION 5.2.3	Plan robonumérique
Plan BOOSTER INNOVATION 5.2.4	Sensibilisation aux évolutions technologiques

III. 3 - Engagements relatifs au Développement des formations et de l'orientation professionnelles

De la même façon, les partenaires s'accordent à reconnaître les objets suivants comme étant ceux sur lesquelles ils conviennent de s'engager collectivement, pour la mise en œuvre opérationnelle du CPRDFOP sur le champs du développement des formations et de l'orientation professionnelles pour le secteur [Commerce](#), [Transport](#), [Logistique](#).

Ces engagements répondent aux 4 axes identifiés pour la déclinaison opérationnelle du CPRDFOP :

- Axe – information – orientation – préparation à l'emploi
- Axe – Identification des besoins
- Axe – Stratégie de réponse formation
- Axe – Innovation pédagogique et numérique

Cf Annexe Fiches Engagements spécifiques

Axe – information – orientation – préparation à l'emploi	5.5.1	Transport : « Sécuriser les parcours vers l'emploi ! » Sécurisation des parcours vers l'emploi des métiers de la conduite routière en transport de marchandises et transport de voyageurs pour répondre aux besoins des entreprises du secteur.
Axe – Identification des besoins	5.5.2	« Améliorer l'insertion des travailleurs handicapés dans l'emploi ! » Sensibiliser, informer, conseiller les entreprises du secteur du transport / logistique dans l'insertion des salariés en situation de handicap
Axe – Identification des besoins	5.5.3	« Répondre aux besoins des travailleurs handicapés ! » Prévenir le risque de désinsertion des salariés en situation de handicap, notamment dans les TPE/PME
Axe – Identification des besoins	5.6.1	« Agir en faveur des demandeurs d'emploi et des entreprises ! » Identifier et analyser les compétences des demandeurs d'emploi à partir des besoins des entreprises
Axe – information – orientation – préparation à l'emploi	5.6.2	Proch'Emploi : « Accompagner le recrutement des PME et TPE sur les offres du marché caché » – recrutement de chefs d'entreprises « chefs de file métiers pour Proch'Emploi »
Axe – Stratégie de réponse formation	5.7.1	Faire évoluer la carte des formations à 5 ans dans les métiers des filières relatives au Contrat de Branche : Commerce, transport, logistique – Carte cible
Axe – Stratégie de réponse formation	5.7.2	« Améliorer la qualité pédagogique des formations ! » Aménagement des diplômes BTS Transport et CAP conduite routière pour une meilleure insertion professionnelle (Expérimentation sur les formations en apprentissage).
Axe – Stratégie de réponse formation	5.7.3	« Agir pour l'emploi ! » Apporter une réponse formation aux besoins de compétences attendues par les entreprises en adaptant celles détenues par les demandeurs d'emploi
Axe – Identification des besoins	5.7.4	Transport : « Améliorer la qualité des emplois de conducteur ! » <i>Qualité de vie au travail des conducteurs et maintien dans l'emploi</i>
Axe – Stratégie de réponse formation	5.7.5	Mutations Economiques : « Elever les niveaux de compétences des salariés ! » Sensibiliser les entreprises pour accompagner les salariés par la formation dans le cadre des mutations économiques
Axe – Anticipation et innovation pédagogique	5.8.1	Campus des métiers et des qualifications : « Promouvoir la réflexion et l'innovation autour des métiers et de la relation client »

IV) Pilotage, mise en œuvre et suivi du contrat

Le Contrat fait l'objet d'une gouvernance commune à ses composantes de développement économique d'une part et de formation professionnelle, d'autre part.

IV.1 - Instances décisionnelles et opérationnelles

Comité de pilotage :

Un comité de pilotage est constitué afin d'assurer la coordination et le suivi du Contrat de Branche, dans le cadre des leviers et des objectifs définis par le SRDE-II et le CPRDFOP. Il est composé de chacune des parties signataires du contrat ou de leurs représentants dûment désignés.

Le comité de pilotage se réunit au moins une fois par an. Il procède au bilan de l'année écoulée et réoriente éventuellement la mise en œuvre du contrat :

- il assure le suivi des différentes « Fiches Engagement » inscrites au contrat, vérifie leur bon déroulement et réajuste leur déploiement ;
- il identifie les nouvelles orientations et valide les propositions de « Fiches Engagements » qui pourraient venir enrichir le contrat.

Il s'appuie pour ce faire sur la mise à jour des éléments de diagnostic économique et de formation figurant au présent contrat ainsi que sur les tableaux de bord de suivi y afférant.

Comité technique

Un Comité technique est constitué afin d'assurer l'animation et le secrétariat du contrat. Il est composé des représentants techniques dûment désignés par les différents signataires.

Le Comité technique se réunit au moins deux fois par an ; il assure le relais entre le comité de pilotage et les différents porteurs de Fiches Engagements ; Il procède à la convocation du Comité de pilotage, renseigne les tableaux de bord et assure la transmission des informations lui permettant d'assurer le suivi effectif du contrat.

Porteurs et groupes de travail techniques des Fiches Engagements

Un ou des porteurs de projet sont identifiés pour chacune des actions engagées.

Certaines « fiches Engagements » peuvent nécessiter la constitution de groupes de travail techniques spécifiques pour la mise en œuvre et le suivi de leur objet. La composition, le portage et les modalités de travail de ces groupes techniques sont organisés dans la fiche descriptive de chaque action.

Les différents porteurs d'action rendent compte de leurs travaux au Comité de Pilotage, via le Comité technique du Contrat.

IV.2 - Calendrier de mise en œuvre et vie du contrat

Le présent contrat entrera en vigueur à compter de sa signature par l'ensemble des partenaires et prendra fin au terme de la durée du SRDE-II et du CPRDFOP.

Il pourra être modifié par voie d'avenant, notamment pour l'abrogation, la modification ou l'ajout de Fiches Engagements.

IV.3 – Suivi et évaluation

Le suivi du Contrat de Branche est assuré par le Comité de Pilotage.

Un tableau de bord permet de rendre compte de l'état d'avancement et du niveau de réalisation des différentes actions et engagements. Il s'appuie notamment sur les indicateurs de suivi identifiés par les partenaires pour chacune des actions et repris dans le cadre des « Fiches Engagement » jointes au contrat. Les éléments d'information physico-financiers permettant de les renseigner sont apportés par les différentes parties prenantes impliquées. L'optimisation de ces échanges d'information constitue en elle-même un objectif du contrat.

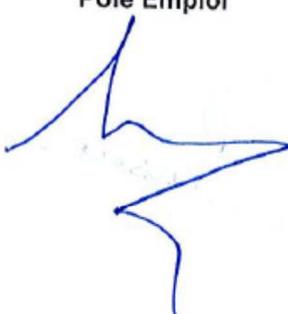
Le volet Formation des Contrats de Branches entre dans le champ de l'évaluation réalisée par le CREFOP au titre du CPRDFOP. Les éléments d'information nécessaires à la réalisation de cette mission sont apportés au CREFOP par le Comité de pilotage du contrat, ainsi qu'aux signataires du CPRDFOP dans le cadre du Comité de Pilotage de celui-ci.

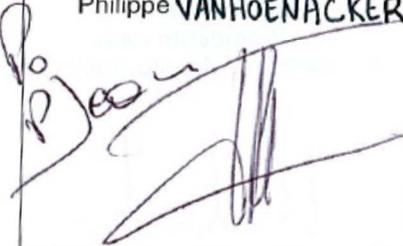
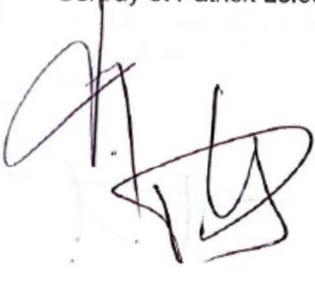
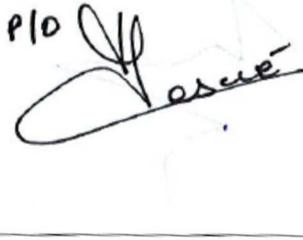
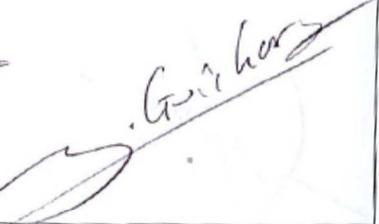
IV.4 – Résiliation du contrat

En cas de non-respect, par l'une ou par l'autre des parties, des engagements respectifs inscrits dans le présent contrat et de ses annexes, en cas de non-exécution, de retard significatif ou de modification substantielle des conditions du contrat, celui-ci pourra être résilié de plein droit par l'une ou l'autre des parties à l'expiration d'un délai de six mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

V) Annexes

- **Annexe 1** : Fiches Engagements génériques
- **Annexe 2** : Fiches Engagements spécifiques

<p>Pour l'Etat</p> <p>Michel LALANDE Préfet de la région Hauts de France Préfet du Nord Le préfet</p>  <p>Michel LALANDE</p>		<p>Pour Conseil Régional Hauts de France</p> <p>Karine CHARBONNIER Vice-Présidente de la formation professionnelle</p> 
<p>Valérie CABUIL Rectrice de l'Académie de Lille Rectrice de la région Hauts de France Chancelière des Universités</p> 	<p>Béatrice CORMIER Rectrice de l'Académie d'Amiens Chancelière des Universités</p> <p>Pour la Rectrice et par délégation Le Secrétaire Général de l'Académie</p>  <p>Jean-Jacques VIAL</p>	<p>Michèle LAILLER-BEAULIEU Directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi</p> 
<p>Luc MAURER Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt</p> 	<p>André BOUVET Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale</p> 	<p>Nadine Crinier Directrice Hauts de France Pôle Emploi</p> 

<p>CPNEFP Représentée par son Président et son Vice- Président Messieurs Alexandre Romi et Philippe VANHOENACKER</p> 	<p>INTERGROS Représenté par son Président et Vice-Président, Messieurs Daniel Bohr et Roland Mongin</p> 	
<p>O.T.R.E Nord-Pas-de-Calais Représenté par son Président, M. Claude Baralle</p> 	<p>F.N.T.R Hauts de France Représentée par son Président, M. David Sagnard</p> 	<p>F.N.T.V Nord Pas de Calais Représentée par ses co-présidents, Messieurs Christian Van Gertruy et Patrick Leleu</p> 
<p>FNTV Picardie Représentée par son Président, M. William Noirtin</p> <p>P10</p> 	<p>OPCA Transports Hauts de France Représenté par son Délégué Régional, M. Pierre Louis Glibert</p> 	<p>A.F.T Hauts de France Représentée par sa Déléguée Régionale, Mme Barbara Guichard</p> 
<p>T.L.F Représentée par ses co-présidents, Messieurs Sébastien Delquignies et Alain Houtch</p> 		<p>Fédération des entreprises, du commerce, et de la grande distribution Représenté par son Délégué Général M. Jacques Creyssel</p> 

ANNEXES

CONTRAT DE BRANCHES N°5

Annexe n°1

Fiches engagements génériques

Pour le SRDE-II

1. Elaboration d'une cartographie « Appui Filières et innovation »

Plan	
Intitulé	Elaboration d'une cartographie dynamique de l'écosystème « Appui Filières et Innovation » à l'échelle des Hauts-de-France visant à permettre d'identifier les acteurs d'appuis susceptibles les acteurs des filières relatives au Contrat de Branche
Portage / Co-portage	Autorités académiques (Rectorat, DRAAF, DRJSCS...) Région Branches Professionnelles
Partenariat	DIRECCTE, Pôle Emploi, Proch Emploi, Agence Hauts-de-France Innovation Développement
Nature du dispositif	Filières/ Innovation Réaliser et partager une « cartographies des outils et compétences Recherche et Innovation (Centres techniques, plateformes, ...) en région -> vecteurs de transversalité.
Objectif(s)	- Identifier les compétences et outils RDI pour favoriser les interactions, le développement des entreprises et l'innovation, ... créer du lien, des dynamiques entre acteurs académiques (étudiants, doctorants, ...) – Recherche – Innovation – Transfert – entreprises,
Mode	
Bénéficiaires directs	Entreprises / centres techniques
Bénéficiaires indirects	Autorité académique / Région / Etablissement d'enseignement et de recherche
Modalités d'intervention	
Implication attendue des Branches	
Calendrier	
Indicateurs de suivi	

2. Optimisation de l'accompagnement des projets via une meilleure mobilisation des têtes de réseaux et dispositifs régionaux

Plan	
Intitulé	Optimisation de l'accompagnement des projets via une meilleure mobilisation des têtes de réseaux et dispositifs régionaux
Portage / Co-portage	Région Branches Professionnelles
Partenariat	Opérateurs Booster Filières, Centres Techniques, Pôles de compétitivités, Team Export Agence Hauts-de-France Innovation Développement, Parcs d'innovation...
Nature du dispositif	Actions de sensibilisation, d'explication et d'optimisation des logiques de relais relatives acteurs et dispositifs régionaux actifs en Hauts-de-France et susceptibles d'aider efficacement à la structuration, l'émergence et la réussite de projets divers au sein des Branches.
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamiser le recours à l'ingénierie des acteurs partenaires de l'écosystème au regard de leur expertises et réseaux et l'évolution de la carte des formations professionnelles en fonction de l'évolution des métiers et des besoins économiques - Dynamiser le recours aux dispositifs d'accompagnement économique (sous réserve d'éligibilité) mis en place par la région ou ses partenaires
Mode	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des temps de présentation et d'explication de l'offre de services de l'écosystème régional - Former les référents identifiés au sein des branches à la bonne connaissance desdits acteurs et dispositifs afin d'en faciliter le relais et donc leur mobilisation
Bénéficiaires directs	Entreprises
Bénéficiaires indirects	Région /Branches
Modalités d'intervention	
Implication attendue des Branches	
Calendrier	
Indicateurs de suivi	

Pour le CPRDFOP

1. Information – Orientation - Préparation à l'emploi

Axe	Axe : Information, orientation, Préparation à l'emploi
Intitulé	Une meilleure orientation grâce à l'offre régionale de services sur l'orientation scolaire et professionnelle
Description action(s)	<p>Développement d'une plateforme régionalisée dédiée à l'orientation et à l'information « Mon orientation en Hauts de France » :</p> <p>La plateforme intègre une régionalisation de l'applicatif national de l'ONISEP « mon orientation en ligne » en proposant des réponses par mail, chat et numéro vert sur l'orientation en région. Elle propose des pages thématiques d'informations régionales qui reprennent notamment des contenus ONISEP et Région. La plateforme reprend des contenus ONISEP et Région pour valoriser en Hauts-de-France les secteurs qui recrutent, les métiers d'avenir, et les aides régionales qui peuvent être mobilisées dans les projets d'orientation/d'apprentissage des jeunes.</p> <p>Accessible depuis l'ensemble des ENT des lycées des Hauts-de-France, elle permettra d'apporter une information ciblée, locale, et actualisée aux lycéens/étudiants, apprentis, ainsi qu'à leurs familles.</p> <p>L'ambition de cette plateforme est dans un second temps d'être accessible depuis les antennes territoriales afin de proposer un conseil en orientation ciblé pour les familles des territoires tenant compte des entreprises locales, des lieux de formation, des possibilités de recrutement...</p> <p>Les différentes Branches professionnelles disposent d'éléments d'information, de supports et/ou d'outils de promotion des métiers permettant d'apporter un éclairage circonstancié sur ces sujets. Il s'agit de travailler à la mobilisation de ces contenus afin d'alimenter la plateforme informations permettant d'appréhender les réalités des secteurs d'activité et des métiers, les besoins en recrutement identifiés sur le territoire des Hauts de France.</p>
Public cible	Lycéens et étudiants jusque bac+3 ; apprentis
Porteur(s)	Région - ONISEP
Partenaires associés	Branches professionnelles - DRAAF
Dispositif(s) mobilisable(s)	Plateforme « monorientationHdF »
Opérateurs éventuels	
Engagements partenaires publics	Mise à disposition de la plateforme « monorientationHdF » pour l'intégration de contenus
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	<p>Les branches pourront contribuer à enrichir la plateforme dans le cadre d'un dialogue avec les deux porteurs ONISEP et Région et en lien avec le comité éditorial de la plateforme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise à disposition et/ou participation à l'élaboration de contenus régionalisés permettant de donner à voir les métiers qui recrutent dans leur secteur d'activité - liens éventuels vers des outils développés par les Branches professionnelles
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	- fourniture d'éléments à intégrer à la base d'information

2. Identification des besoins de formation

Axe	Axe : Identifier les besoins de formation
Intitulé	Baromètre des entreprises
Description action(s)	<p>La Région lance un « baromètre des entreprises » à l'échelle des Hauts-de-France. Pour établir ce baromètre, une enquête sera menée auprès des entreprises de tous les secteurs marchands, des associations et des hôpitaux. Près de 3000 entreprises seront interrogées par téléphone, avec l'idée de renouveler le baromètre tous les 3 ans pour suivre leurs préoccupations.</p> <p>L'objectif principal de cette enquête est d'interroger les entreprises sur leurs besoins en termes d'emploi et de formation. L'enquête s'intéressera aux problématiques de recrutement et de formation ainsi qu'aux dynamiques de développement à plus long terme qui permettront d'anticiper les compétences recherchées demain (innovation, économie circulaire et de la fonctionnalité...).</p>
Public cible	Acteurs de la formation Acteur du développement économique et de l'innovation
Porteur(s)	Région Hauts de France
Partenaires associés	Branches Professionnelles
Dispositif(s) mobilisable(s)	
Opérateurs éventuels	Prestataire
Engagements partenaires publics	La Région s'engage à porter le projet, en s'appuyant sur ses compétences internes et des compétences externes pour la réalisation de l'enquête. Elle s'engage à analyser les résultats et à les diffuser aux partenaires.
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	Les Branches s'engagent à sensibiliser les entreprises du panel relevant de leur secteur. Elles contribueront à au travail d'interprétation des résultats de l'enquête.
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	Production et diffusion des résultats de l'enquête

3. Stratégies de réponse formation

Axe	Axe : Stratégies réponses formation
Intitulé	Elaboration d'une carte cible à l'échelle des Hauts-de-France pour l'offre de formation professionnelle à 5 ans dans les métiers des filières relatives au Contrat de Branche
Portage / Co-portage	Autorités académiques (Rectorat, DRAAF, DRJSCS...) Région Branches Professionnelles
Partenariat	DIRECCTE, Pôle Emploi
Nature du dispositif	Formation/Emploi Travaux prospectifs sur les besoins en formation tous dispositifs confondus : <ul style="list-style-type: none"> - Voie scolaire - Apprentissage - Formation continue des demandeurs d'emploi - Formation continue des salariés
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamiser l'évolution de la carte des formations professionnelles en fonction de l'évolution des métiers et des besoins économiques - Mieux cerner les formations professionnelles menant aux métiers de demain
Mode	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser les données produites sur l'évolution des emplois, des compétences et de la formation professionnelle dans les champs sectoriels concernés - Sur la base de ce diagnostic émettre des préconisations contribuant à renforcer la cohérence entre les besoins en emplois et de l'offre de formation sur le territoire régional
Bénéficiaires directs	Employeurs / Publics en formation (scolaire, apprentis, actifs)
Bénéficiaires indirects	Autorité académique / Région / Organismes de formation
Modalités d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Constituer un groupe de travail technique « Carte-Cible » - Evaluer à 5 ans les besoins de recrutement par métier et niveaux de qualification. - Confronter cette évaluation quantitative et qualitative (niveau de formation) à l'offre existante - Mesurer l'impact de cette projection sur l'offre de formation en direction des actifs - Déterminer les évolutions en termes d'ouvertures et de fermetures potentielles afin d'inciter les établissements de formation à développer les formations adéquates
Implication attendue des Branches	<ul style="list-style-type: none"> - Fournir les besoins de recrutement à 5 ans par métier et niveau de qualification - Contribuer à l'évaluation quantitative et qualitative en mettant à disposition les informations nécessaires : nombre de départs à 5 ans, stocks d'emploi par métier et niveau de qualification, évolutions technologiques des filières et des métiers...
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> - Le groupe de travail technique est constitué dès la signature du Contrat de Branche - Un premier livrable est attendu pour mars 2019 (à déterminer en fonction de la spécificité des filières)
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Constitution du groupe de travail technique « carte cible » - Fourniture par la Branche de données et éléments d'évaluation des besoins de recrutement à 5 ans - Elaboration des préconisations d'ouverture et fermetures potentielles

4. Anticipation et innovation pédagogique

Axe	Axe : Anticipation et innovation pédagogique
Intitulé	Contribuer à l'organisation des événement DEFIs , en favorisant la culture de l'innovation auprès des acteurs économiques et de la formation professionnelle
Description action(s)	<p>Les DEFIs constituent un événement annuel réunissant les acteurs de du développement économique, de l'innovation et de la formation professionnelle, autour des enjeux d'innovation et de leurs impacts en terme d'évolution des activités, des emplois et des compétences.</p> <p>Ils répondent aux objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer une culture commune et des synergies opérationnelles en favorisant la connaissance, les échanges et la coopération entre les acteurs économiques et de la formation, l'emploi, l'orientation, de la recherche et de l'innovation - Alimenter et valoriser les actions innovantes et leurs impacts sur les emplois, les compétences et les besoins en formation - Nourrir les spécialisations intelligentes de la SRI-SI <p>Ils s'inscrivent dans le cadre des Rencontres de la Recherche et de l'Innovation, organisées à l'initiative de la Région. Ils s'organisent selon les grandes dynamiques stratégiques du SRDE-II :</p> <ul style="list-style-type: none"> - TRIMA - HUB - GENERATION S - WELCOME EU - CREA HdeF
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> - entreprises, acteurs économiques - acteurs de l'innovation et de la recherche - acteurs de la formation et de l'orientation professionnelles
Porteur(s)	Région, Etat, Autorités académiques
Partenaires associés	Structures « Booster filières », Branches professionnelles,...
Dispositif(s) mobilisable(s)	Rencontres Régionales de l'innovation, Structures « Booster filières »
Opérateurs éventuels	C2RP, ARDI
Engagements partenaires publics	La Région pilote les événements, en lien avec les partenaires de l'Etat, et assure leur organisation en s'appuyant sur les outils de développement de l'innovation et de la formation (ARDI et C2RP).
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	<p>Les Branches professionnelles apportent leur concours à l'organisation des événements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par la participation aux instances d'organisation - en contribuant au repérage des dynamiques d'innovation - en mobilisant la participation des entreprises.
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des événements annuels - Nombre d'entreprises participantes

Annexe n°2

Fiches Engagements spécifiques

Pour le SRDE-II

Fiche engagement	5.1.1
Axe 1	Booster Filières
Intitulé de l'action	Accompagner les entreprises du commerce et de la distribution dans la transformation digitale en prenant en compte les dimensions technologiques, organisationnelles et managériales
Description de l'action (contexte et objectifs)	<p>La Région Haut de France est un pionnier historique des nouvelles formes de commerce. Progressivement, le commerce a évolué au gré des changements d'habitude des consommateurs et des progrès technologiques. Le numérique a profondément modifié le modèle économique des enseignes et de l'ensemble du commerce Physique. Au-delà du seul commerce digital qui représente plus de 10 000 emplois en région Hauts de France, c'est l'ensemble du commerce sous toutes ses formes et ses près de 250 000 emplois qui est concerné.</p> <p>Le digital affecte l'ensemble de la chaîne de valeur. L'ensemble des parties prenantes de ce contrat s'accordent pour renforcer les mesures d'accompagnement de la filière sur les principaux enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nouveaux modèles économiques - Définir une stratégie omnicanale - Nouvelles approches marketing et intégration des réseaux sociaux - La relation client : les parcours clients, satisfaction et fidélisation - Développer une offre différenciante - Intégrer le concept d'expérience client - Livraison et SAV : nouveaux enjeux logistiques - Les data : exploitation des données client. RGPD : sécurisation des données clients - Nouveaux moyens de paiement et sécurisation des moyens de paiement. - Impact du déploiement de l'intelligence artificielle dans le commerce et la distribution. <p>Sur l'ensemble de ces sujets les partenaires s'engagent à mener des actions de diffusion, d'information, de sensibilisation et d'accompagnement suivant les besoins exprimés par les entreprises. L'ensemble des thématiques est intégré dans un corpus des fondamentaux du commerce digital à décliner dans une approche de type parcours, permettant à l'entreprise de prioriser ses besoins. les actions concourant à leur mise en œuvre pourront recouvrir différentes modalités tenant compte des évolutions et de l'actualité des différents sujets.</p>
Porteurs	UPECAD / INTERGROS / ETAT/ REGION
Partenaires	
Dispositifs mobilisables par la Fédération/branche	Actions d'information des entreprises Mobilisation des entreprises sur les dispositifs mis en œuvre par la Région et les partenaires.

	Mobilisations des outils des branches : diagnostics-formation
Dispositifs mobilisables par la Région	<p>La Région mobilise l'ensemble de ses dispositifs d'accompagnement aux entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui à l'innovation - PIA territorialisé Hauts de France : volet innovation PME + transformation de filières - Diffusion de l'innovation : journées technologiques dédiées - Appui à la compétitivité : plan Booster filière / Booster TPE - Plans robonumérique / industrie du futur/cybersécurité - Appui à l'international - Appui « au développement des RH des entreprises » - Salon CONEXT <p>Ces dispositifs feront l'objet d'une présentation thématique de façon à faciliter leur diffusion ainsi que l'accès des entreprises aux différents outils déployés.</p>
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> -Nombre d'actions réalisées : sensibilisation / formation/accompagnement -Nombre d'entreprises mobilisées

Fiche engagement	5.1.2
Axe 1	Booster Filières
Intitulé de l'action	Développement Durable : réduire l'empreinte carbone des activités de transport
Description de l'action (contexte et objectifs)	<p>La branche Transport est de longue date inscrite dans une démarche structurée de réduction de son empreinte environnementale. Depuis 1990, les normes communautaires Euro sur les motorisations associées à une politique volontariste de renouvellement des parcs de véhicules des entreprises ont aboutis à un parc moyen performant (Euro 5 et 6) en matière de pollution atmosphérique. Plus récemment, ces mesures se complètent par des investissements des entreprises sur les motorisations alternatives GNV. Le surcoût d'investissement que représentent ces filières technologiques récentes peut être dissuasif pour certaines entreprises et un accompagnement financier à ces investissements et au développement d'un réseau de stations d'avitaillement.</p> <p>Parallèlement, la démarche Objectif CO2 initiée en 2009 et complétée depuis 2017 par le label Objectif CO2 par la Profession dans une action encadrée par l'ADEME et les services de l'Etat a démontré son efficacité par des résultats de réduction d'émissions de CO2 prouvés et significatifs.</p> <p>Dans le cadre de la Charte Objectif CO₂, l'entreprise s'engage, pour une période de 3 ans à réduire ses émissions de GES, et donc ses consommations de carburant.</p> <p>L'ADEME met à disposition des entreprises un outil en ligne pour leur permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'évaluer les émissions de GES et de polluants atmosphériques de leur activité de transport, • D'établir un plan d'actions de réduction "sur mesure". <p>L'entreprise établit son plan d'actions sur 4 axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Véhicule • Carburant • Chauffeur • Organisation du transport <p>Si le niveau de performance environnementale de l'entreprise de transports de marchandises est suffisamment élevé, l'entreprise peut demander le Label Objectif CO₂.</p>
Public(s) cible(s)	Entreprises de transport routier de marchandises et de voyageurs
Porteurs	FNTR / TLF / OTRE / ADEME / REGION

Fiche engagement	5.1.3
Axe 1	Booster Filières
Intitulé de l'action	Dématérialisation et impact des nouvelles technologies sur les activités de transport / logistique
Description de l'action (contexte et objectifs)	<p>Le secteur Transport/Logistique a connu de grandes avancées technologiques depuis deux décennies avec un taux d'équipement important en informatique embarquée.</p> <p>De nouveaux enjeux se présentent pour le secteur. L'apparition récente de la lettre de voiture électronique va amener la dématérialisation complète de la chaîne de transport.</p> <p>Le véhicule autonome constituera une véritable révolution dans le secteur. Néanmoins, des freins réglementaires, législatifs et sociétaux sont encore à lever pour envisager une diffusion large d'un véhicule totalement autonome. Ce véhicule d'un nouveau type amènera de grands changements dans le métier de conducteur de véhicule et des besoins de formation adaptés. En attendant sa circulation sur les routes européennes et françaises, il est indispensable de maintenir une communication sur les métiers de la conduite tels que constitués aujourd'hui afin de ne pas dissuader les candidats aux postes à pourvoir dès aujourd'hui.</p> <p>L'apparition des plateformes d'intermédiation entre donneurs d'ordre et transporteurs posent nombre de questions juridiques dans un secteur soumis à accès réglementé. Les activités de transport de marchandises s'exerçant sur la voie publique, elles répondent logiquement et nécessairement à des conditions strictes d'accès à la Profession. Le développement de transport collaboratif, entre particuliers notamment, se heurte à ce contexte réglementaire et la plus grande vigilance doit être portée collectivement pour ne pas laisser installer des pratiques contraires à la réglementation, aux règles de concurrence loyale et à la sécurité routière.</p>
Public(s) cible(s)	Entreprises du secteur Transport / Logistique
Porteur	FNTR / TLF/ OTRE / Région
Partenaires	Itrans, DREAL, Euralogistic
Dispositifs mobilisables par la Fédération/branche	Les branches accompagnent les entreprises par un apport d'information et apporteront expertise et besoins des entreprises vis-à-vis des partenaires. Elles mobilisent leurs moyens d'action disponibles.
Dispositifs mobilisables par la Région	<p>La Région mobilise l'ensemble de ses dispositifs d'accompagnement aux entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui à l'innovation - PIA territorialisé Hauts de France : volet innovation PME + transformation de filières - Diffusion de l'innovation : journées technologiques dédiées - Appui à la compétitivité : plan Booster filière / Booster TPE - Plans robonumérique / industrie du futur/cybersécurité - Appui à l'international - Appui « au développement des RH des entreprises » - Salon SITL <p>Ces dispositifs feront l'objet d'une présentation thématique de façon à faciliter leur diffusion ainsi que l'accès des entreprises aux différents outils déployés.</p>
Indicateurs de suivi	<p>Nombre d'actions mises en œuvres</p> <p>Nombre d'entreprises accompagnées</p>

Fiche engagement	5.1.4
Axe 1	Booster filières
Intitulé de l'action	Compétitivité PME Transport
Description de l'action (contexte et objectifs)	<p>Ce dispositif a pour vocation d'aider les entreprises régionales de transport de marchandises dans leur compétitivité et leurs performances économiques.</p> <p>Il s'agit d'une opération collective qui permet de faire progresser les indicateurs de performance suivants : taux de service aux clients, rentabilité et évolution positive du chiffre d'affaires, compétitivité globale de l'entreprise, performance de l'exploitation, bonne gestion des immobilisations, RSE, image de marque.</p> <p>Cette opération permet à chaque entreprise de se situer sur plus de 150 ratios, met en œuvre une démarche de progrès de manière comparative et confidentielle par rapport au groupe et au marché et propose des actions correctives. Les indicateurs collectés et analysés sont des ratios propres à chaque entreprise de transport routier de marchandises : indicateurs structurels, financiers, de gestion, d'exploitation de maintenance, de qualité, indicateurs commerciaux, d'achat, environnementaux.</p>
Public(s) cible(s)	Entreprises régionales du secteur Transport de marchandises.
Porteur	EURALOGISTIC
Partenaires	FNTR / TLF / OTRE/ clubs logistiques
Dispositifs mobilisables par la Région	Financement de l'opération par la Région dans le cadre du Booster filières
Indicateurs de suivi	- Nombre d'entreprises accompagnées

Fiche engagement	5.1.5
Axe 1	Booster filières
Intitulé de l'action	Promouvoir les bonnes pratiques en management de la supply chain par le jeu : « the Fresh Connection »
Description de l'action (contexte et objectifs)	<p>L'outil the Fresh Connection est un jeu de simulation en ligne du management de la chaîne logistique d'une entreprise en difficulté qu'il s'agit de redresser grâce à une série de décisions à prendre en équipe.</p> <p>Organisés en comité de direction, les membres de l'équipe élaborent leur stratégie pour maximiser la rentabilité de leur entreprise et satisfaire leurs clients.</p> <p>Ils expérimentent la prise de décision de façon pédagogique et réaliste, mettent en œuvre un processus S&OP (Sales and Operation Planning) et se familiarisent avec les meilleures pratiques internationales du management de la chaîne logistique.</p> <p>Il peut aussi bien être utilisé pour sensibiliser des communautés d'acheteurs, de financiers, de commerciaux, de producteurs aux enjeux financiers du supply Chain Management en approfondissant les tactiques rentables liées à leur métier.</p> <p>Ce simulateur permet d'expérimenter les facteurs clés de succès de la supply chain.</p> <p>Il permet de prendre des décisions très précises et individuelles (niveau des stocks de sécurité, par exemple) mais également d'avoir des points de synthèse et de partage des impacts sur l'ensemble de la chaîne. De plus il a une approche très concrète via le compte de résultat et des indicateurs très pertinents.</p> <p>Le serous game permet de poursuivre plusieurs objectifs complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Remplacer un fonctionnement en silo par une approche collaborative, ▪ Accroître les échanges d'informations entre les acteurs et favoriser le processus de remontées d'alertes, ▪ Améliorer le processus de prise de décision participative et apprendre à faire des compromis, ▪ Savoir décliner une stratégie en un plan d'action opérationnel, ▪ Mettre en œuvre les concepts et outils de la méthode MRP II, ▪ Démontrer l'impact de la Supply Chain sur la rentabilité.
Public(s) cible(s)	Entreprises transport / logistique / commerce / distribution
Porteur	EURALOGISTIC
Partenaires	FNTR / TLF / OTRE /Clubs logistiques / INTERGROS
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'évènements organisés - Nombre d'entreprises participantes

Fiche engagement	5.1.6
Axe 1	Booster filières
Intitulé de l'action	Anticipation de l'impact du Brexit sur les entreprises de transport
Description de l'action (contexte et objectifs)	<p>Le Brexit quels que soient les accords qui seront trouvés à l'horizon 2020 va avoir de lourdes conséquences sur les activités de transport en Transmanche et sur la zone littorale de la région. Nombre de réflexions sont à mener par anticipation pour maintenir la plus grande fluidité des échanges avec le Royaume-Uni et conserver la place économique stratégique des Hauts de France comme EuroHub logistique.</p> <p>Les enjeux pour le secteur du transport routier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'accès à la profession de transporteur routier : nécessité d'harmonisation - L'accès au marché : conditions de conduite et de cabotage - Les conditions sociales et d'accès au marché du travail dans un contexte de pénurie de chauffeurs. - Les procédures douanières : le Brexit entérine de fait le retour des procédures douanières. Entre l'enregistrement en sortie du pays exportateur et le dédouanement à l'arrivée, chez l'importateur, cela peut prendre de 20 minutes à 3 heures par trajet. À cet allongement du temps de transit s'ajoutera le coût des formalités douanières, qui auront nécessairement une influence sur les prix du transport. <p>Des compétences spécifiques en matière douanière seront donc à développer dans notre Région.</p> <p>Une vigilance sera apportée aux risques de dévaluation de la livre qui pourrait pénaliser les exportations françaises qui perdraient en compétitivité en termes de prix des marchandises et de tarifs des prestations de transport.</p>
Public(s) cible(s)	Entreprises de transport international sur le Royaume-Uni
Porteur	Région / FNTR / TLF / OTRE
Partenaires	OPCA, CCI, CRCI, Nordlink, GPMD, Eurotunnel, Douanes
Dispositifs mobilisables par la Fédération/branche	La FNTR accompagne les entreprises par un apport d'information et apportera expertise et besoins des entreprises vis-à-vis des partenaires. Elle mobilise ses moyens d'action disponibles.
Dispositifs mobilisables par la Région	<p>La Région mobilise l'ensemble de ses dispositifs d'accompagnement aux entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui à l'innovation - PIA territorialisé Hauts de France : volet innovation PME + transformation de filières - Diffusion de l'innovation : journées technologiques dédiées - Appui à la compétitivité : plan Booster filière / Booster TPE - Plans robonumérique / industrie du futur/cybersécurité - Appui à l'international

	<ul style="list-style-type: none"> - Appui « au développement des RH des entreprises » - Salon SITL <p>Ces dispositifs feront l'objet d'une présentation thématique de façon à faciliter leur diffusion ainsi que l'accès des entreprises aux différents outils déployés.</p>
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions mises en œuvre - Nombre d'entreprises accompagnées

Fiche engagement	5.2.1
Axe 2	Booster innovation
Intitulé de l'action	Le Shopping Innovation Lab, une plateforme au service des projets d'innovation des entreprises du commerce
	<p>Le SILAB est un projet qui a obtenu le soutien des pouvoirs publics dans le cadre d'un appel à projets du programme des investissements d'avenir (PIA) comportant un volet dédié à la création de PFMI (plateformes mutualisées d'innovation) ayant pour but d'inciter les entreprises à mutualiser des infrastructures technologiques à forte valeur ajoutée pour soutenir l'innovation. Il met à disposition des entreprises et de la recherche 3 plateaux techniques qui reconstituent physiquement ou virtuellement les espaces de vente du futur. Il fonctionne comme un laboratoire des usages qui met à la disposition des entreprises des prestations relevant de méthodologies et de protocoles scientifiquement éprouvés pour répondre à la problématique spécifique du design des services numériques appliqués au commerce.</p>
Public(s) cible(s)	Entreprises du commerce
Porteur	PICOM
Partenaires	Branches /Région
Indicateurs de suivi	Nombre d'évènements utilisatrices

Fiche engagement	5.2.2
Axe 2	Booster innovation
Intitulé	OPTIMISATION DU DISPOSITIF PIA 3 TERRITORIALISE (Volet PME et Volet Filières)
Description action(s)	<p>Proposer aux CB un temps annuel de présentation du dispositif en partenariats avec BPI France sur la durée de validité de ce dernier à savoir 2018 – 2020.</p> <p>Il s'agit de faciliter l'accès au dispositif des PME de chacune des branches pour HdF Inno PME d'une part et permettre la concrétisation de projets structurants (à finalité économique) intra Branches ou InterBranches pour le HDF Inno Filières.</p> <p>Modalités : Organisation d'un temps spécifiques organisé par CB (ou inter CB) avec l'appui des opérateurs Booster Filières.</p>
Porteur	LA REGION (DPE, DAEn ...) /HDFID
Partenaires associés	Direccte/BPI
Dispositif(s) mobilisable(s)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dispositif PIA 3 Etat – Région « territorialisé » Hauts-de-France ; ▪ Appui conseil auprès des entreprises et branches dans la qualification des projets soumis et appui technique à la formalisation.
Opérateurs éventuels	
Engagements partenaires publics	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement financier des projets éligibles : enveloppe de 35 M € sur 3 ans (2018-2019-2020) à parité Etat et Région • Accompagnement sur l'ingénierie (pédagogique et financière) ; • Facilitateur sur des projets RH « innovants » en mode « lab »
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Relais d'information et d'actions ; ❖ Orientation vers les acteurs concernés par les projets des Entreprises ; ❖ Engagement et travail en mode collaboratif de la part des entreprises et branches ;
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ❖ <u>Engagement 2018</u> : Organiser un temps d'échanges par CB afin de permettre aux Parcs d'innovation concernés de venir présenter leur offre de services.

Fiche engagement	5.2.3
Axe 2	Booster Innovation
Intitulé	SENSIBILISATION AUX TECHNOLOGIES D'AVENIR
Description action(s)	<p>Proposer l'organisation d'une journée technologique dédiée (Inter Branches) sur des sujets d'actualités et d'enjeux transverses.</p> <p>Illustrations : Intelligence Artificielle, Matériaux, Réalité Virtuelle et Augmentée, Automatisation et Robotisation, Fabrication additive, Modélisation conception 3D...</p> <p>Intérêt : permettre de sensibiliser les acteurs aux enjeux technologiques, économiques et sociétaux liés à l'émergence de ces technologies et favoriser une meilleure connaissance des ressources en région.</p>
Porteur	LA REGION (DPE – DRESS...) /HDFID
Partenaires associés	Réseau académique régionale, centres techniques et plateformes de transfert, parcs d'innovation...
Dispositif(s) mobilisable(s)	▪
Opérateurs éventuels	➤
Engagements partenaires publics	<ul style="list-style-type: none"> • Animation via HDFID avec mobilisation des ressources académiques, économiques, techniques en région (pôles de compétitivité, Labo, centres techniques, offreurs de solutions, prospectivistes...).
Engagements professionnelles Branches et/ou entreprises	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Relais d'information et d'actions ; ❖ Orientation vers les acteurs concernés par les projets des Entreprises ; ❖ Mobilisations d'experts ;
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Engagement 2018 : Organiser une première séquence collective (thème à identifier)

Fiche engagement	5.2.4
Axe 2	Booster Innovation
Intitulé	ACCOMPAGNER IA PERFORMANCE INDUSTRIELLE PAR LA ROBONUMERIQUE
Description action(s)	Optimiser l'accompagnement des entreprises des branches dans la modernisation de leur process industriel. Il s'agit de répondre à l'enjeu de modernisation de l'appareil productif régional afin de consolider la compétitivité de nos entreprises et améliorer les conditions de travail des salariés
Porteur	LA REGION (DPE, DAEn) /HDFID
Partenaires associés	Réseaux consulaires, filières, agences de développement économiques, EPCI, pôles de compétitivités, centres techniques...
Dispositif(s) mobilisable(s)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan régional Robonumérique Dispositif de soutien à la modernisation des entreprises via une meilleure intégration des technologies robotiques Aide au conseil (prise en charge partiel des études d'intégrations robotique intégrant la possibilité de prêt de matériel), aide à l'investissement (Avance remboursable et subvention dans certains cas), soutien financier (via subvention) à l'emploi créé.
Opérateurs éventuels	➤
Engagements partenaires publics	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens mobilisés par la Région sur le programme Plan Robonumérique
Engagements professionnelles et/ou entreprises	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Relais d'information et d'actions ; ❖ Orientation vers les acteurs concernés par les projets des Entreprises ; ❖ Soutien à la dimension RH : ergonomie, adaptation des postes de travail etc...
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ❖ <u>Engagement 2018</u> : ❖ <u>Indicateurs de résultat</u> : ○

Pour le CPRDFOP

N° fiche	5.5.1
Axe 1	Information / Orientation/ Préparation à l'emploi
Intitulé	Transports : « Sécuriser les parcours vers l'emploi ! » Sécurisation des parcours vers l'emploi des métiers de la conduite routière en transport de marchandises et transport de voyageurs pour répondre aux besoins des entreprises du secteur.
Description action(s)	<p>La profession estime qu'elle a besoin chaque année de près de 3500 nouveaux entrants en tant que conducteurs (2500 en transport de marchandises, 1000 en transports de voyageurs) Ce sont près de 1000 collaborateurs que les entreprises ne trouvent pas chaque année L'objectif est donc de préparer les futurs professionnels dans le transport routier.</p> <p>L'enjeu est de sécuriser les recrutements des entreprises du secteur, Tout en assurant le parcours vers l'emploi de chaque personne de façon personnalisée.</p> <p>Des facteurs de réussite sont nécessaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre à disposition une information métier éclairant sur les pré requis et les spécificités du métier. - Valider le projet par une mise en contact avec l'entreprise ex : l'immersion professionnelle - Impliquer les entreprises dans son rôle « d'évaluateur » du projet. - Mettre en place des actions de formation ou un dispositif d'adaptation à l'emploi tenant compte des besoins des entreprises. - Initier des actions de mise à l'emploi immédiatement après l'action de formation ou d'adaptation (job dating, promotion profil par exemple).
Porteur	DIRECCTE, Pôle Emploi, Région (DFP et Proch'emploi), Fédérations de la Branche transport et logistique, AFT, OPCA TS
Public cible	Demandeurs d'emploi
Partenaires associés	Opérateurs de Formation, acteurs des structures de l'emploi, des chefs d'entreprises du secteur
Dispositif(s) mobilisable(s)	L'ensemble des dispositifs mis à disposition des porteurs
Opérateurs éventuels	
Engagements partenaires publics	<p>le SPE et les branches assureront la promotion d'une approche par les compétences auprès des entreprises afin de contribuer à l'évolution des pratiques de recrutements.</p> <p>Pôle emploi s'engage à mettre à disposition son offre de service d'aide au recrutement afin de satisfaire les besoins en recrutement qui lui seront confiés par les entreprises de la branche. La Région s'engage, via sa Mission Proch'Emploi et sa Direction de la Formation Professionnelle, à mobiliser ses offres de service d'aide au recrutement et de formation. La DIRECCTE s'engage à mobiliser ses services, via son ADEC Transports.</p>
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	<ul style="list-style-type: none"> - La branche assure l'animation des temps d'information des métiers auprès des DE et sensibilise les entreprises - Les branches inciteront leurs adhérents à recourir au dispositif d' « Immersion en entreprise » afin de faire découvrir leurs métiers et d'initier des recrutements - La Branche engage avec les entreprises les actions de recrutement, formation et d'insertion dans l'emploi - Les entreprises s'engagent dès le début de l'action dans le processus de recrutement et de formation
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	<p>Nombre d'informations métiers réalisées et nombre de publics sensibilisés</p> <p>Nombre de personnes ayant bénéficié d'une formation,</p> <p>Taux de retour à l'emploi</p>

N° fiche engagement	5.5.2
Axe	Information, orientation, préparation à l'emploi /handicap
Intitulé	« Améliorer l'insertion des travailleurs handicapés dans l'emploi ! » Sensibiliser, informer, conseiller les entreprises du secteur du transport / logistique dans l'insertion des salariés en situation de handicap
Description action(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Initier un partenariat régional formalisé par une convention qui décline les axes de la convention nationale 2017/2019 • Développer des actions d'information dans le cadre de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées, par exemple dans le cadre du salon de recrutement virtuel de Pôle Emploi. • Co-construire un document synthétique des outils et dispositifs mobilisables à la fois dans l'insertion et le maintien. • Développer les partenariats avec les OPS (insertion et maintien), les informer sur les métiers en tension accessibles aux publics en situation de handicap • Informer les candidats en situation de handicap sur les métiers du transport, les contraintes et opportunités • Développer des projets cofinancés sur le recrutement des personnes en situation de handicap (contrats de professionnalisation...) en lien avec les OPS et Pôle Emploi, sous réserve des budgets disponibles. • Décliner en région les outils de communication produits par le national dans le cadre de la convention
Public cible	Les chefs d'entreprise
Porteur	Agefiph
Partenaires associés	Conseil Régional, CFA, OPS, AFT, OPCA TS, fédérations de branche Commerce et transport, Pôle Emploi, INTERGROS
Dispositif(s) mobilisable(s)	A définir
Opérateurs éventuels	
Engagements partenaires publics	Mobilisation proactive des partenaires publics sur les différentes thématiques
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	Diffusion et mise en œuvre auprès des entreprises adhérentes.
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	Nombre de réunions d'information organisées Nombre d'actions de formation mises en place

N° fiche engagement	5.5.3
Axe	Information, orientation, préparation à l'emploi /handicap
Intitulé	« Répondre aux besoins des travailleurs handicapés ! » Prévenir le risque de désinsertion des salariés en situation de handicap, notamment dans les TPE/PME
Description action(s)	Conseiller et accompagner les entreprises en les informant, les sensibilisant et les conseillant sur les ressources existant et les actions à mener pour maintenir dans l'emploi en : <ul style="list-style-type: none"> • Créant un espace dédié sur le site du FORCO pour le secteur du commerce et sur le site des branches concernées pour la partie transport et services (information sur les typologies de handicap, la visite de pré-reprise, les acteurs du maintien dans l'emploi...), • Professionnalisant ou maintenant la dynamique pour les conseillers des OPCA concernés pour leur permettre de conseiller et/ou d'orienter utilement les adhérents confrontés à des situations de maintien, • Commençant ou continuant, à aborder la question du maintien lors de réunions avec les entreprises adhérentes (par l'Agefiph ou ses partenaires-service), • Elaborant des fiches techniques correspondant aux principales problématiques rencontrées (repérage d'un risque d'inaptitude, retour d'ALD...) à destination des entreprises adhérentes, • Organisant des actions de formation individuelles de salariés en reclassement du fait d'une inaptitude au poste.
Public cible	Les salariés en situation de handicap
Porteur	Agefiph
Partenaires associés	OPCA Transports et services ainsi leur fédération de branche, AFT, FORCO - OPCA Commerce et distribution, Pôle Emploi, INTERGROS
Dispositif(s) mobilisable(s)	A définir
Opérateurs éventuels	Organismes de Placement Spécialisés
Engagements partenaires publics	Mobilisation proactive des partenaires publics sur les différentes thématiques
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	Branche transport : diffusion et mise en œuvre auprès des entreprises adhérentes FORCO : diffusion et mise en œuvre auprès des entreprises adhérentes
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	Nombre de situations de maintien dans les secteurs du transport et du commerce enregistrées par les OPS ainsi que par Pôle Emploi dans le cadre de son expérimentation sur le sujet.

N° fiche engagement	5.5.4
Axe 1	Information / Orientation/ Préparation à l'emploi répondre aux difficultés de recrutement
Intitulé	Transports : « Charte Ambassadeur de l'emploi du transport ! » Mobilisation des entreprises à définir un diagnostic et un plan d'actions en matière de découverte des métiers, de diffusion de bonnes pratiques de recrutement, de valorisation et d'accompagnement des salariés
Description action(s)	<p>Le secteur du transport recrute,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les besoins de main d'œuvre sont importants et non satisfaits (https://observatoire-poleemploi-hdf.fr/document/1376) • Les demandeurs d'emploi ont besoin de liens accrus avec les entreprises du transport pour sécuriser leur parcours professionnel • Beaucoup d'entreprises sont en demande à être plus dans les processus <p>Une expertise AFPA financée par la DIRECCTE est envisagé pour optimiser l'insertion professionnelle sur les métiers de la conduite en véhicules de +3,5 tonnes.</p> <p>La Branche au côté des acteurs publics a développé une démarche permettant de structurer l'engagement de l'entreprise. Des visuels permettant de valoriser l'adhésion à la charte ont été conçu par les services de la DIRECCTE.</p> <p>L'entreprise volontaire doit établir un diagnostic et un plan d'actions sur 3 axes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire découvrir les métiers du secteur • Avoir de bonnes pratiques de recrutement • Accompagner et valoriser ses salariés <p>L'entreprise devant à minima avoir une mesure pour chacun des axes.</p> <p>Les actions sans être limitatives pourraient être :</p> <p>Axe Découverte des métiers Répondre à des enquêtes statistiques des acteurs publics ou de la branche Ouvrir les portes de son entreprise Répondre à des Enquêtes métiers Présenter les métiers et/ou les besoins auprès de publics et/ou partenaires; tables rondes, ateliers, réunion d'information collective... Participer aux Forums métiers Etre en lien avec les enseignants Proposer des périodes d'immersion/ stage en entreprise Contribuer à l'évaluation des profils accueillis</p> <p>Axe Faciliter le recrutement Recruter des débutants Proposer des CDI Formaliser des partenariats avec les structures d'insertion par l'activité économique Recruter par le GEIQ S'engager à répondre à toutes les candidatures Accueillir en alternance (apprentissage / contrat de professionnalisation)</p> <p>Axe Accompagner et valoriser mes salariés Accompagner les salariés pour une montée en compétence Favoriser l'accès aux formations non obligatoires Favoriser la mixité dans son entreprise Favoriser l'accès des personnes en situation d'handicap dans l'entreprise Participer à des concours Sensibiliser les salariés à la VAE Formaliser un processus d'accueil et d'accompagnement des nouvelles recrues Un process d'accompagnement sur les règles de sécurité.</p> <p>L'entreprise doit réaliser un bilan annuel de suivi de son plan d'actions</p> <p>Un comité de suivi opérationnel composé de l'AFT, de la FNTR, du conseil régional et de Pôle emploi validera les engagements des entreprises afin que la charte ambassadeur de l'emploi du transport soit accordée.</p>

	<p>L'entreprise pourra communiquer à l'aide des visuels conçus pendant la période de son engagement.</p> <p>Calendrier :</p> <p>Travaux préparatoire : Avril à Septembre 2018</p> <p>Expérimentation : Septembre 2018 à Février 2019</p> <p>Généralisation : à partir mars 2019</p>
Porteur	AFT, FNTR,OTRE, TLF, OPCA TS, DIRECCTE, Pôle Emploi, Région (DFP, Proch'emploi, Direction Transport)
Public cible	Entreprises
Partenaires associés	Opérateurs de Formation, acteurs des structures de l'emploi, des chefs d'entreprises du secteur
Dispositif(s) mobilisable(s)	L'ensemble des dispositifs mis à disposition des porteurs
Opérateurs éventuels	
Engagements partenaires publics	<p>La DIRECCTE, le conseil régional et pôle emploi assureront la promotion du dispositif qui vise à favoriser les bonnes pratiques des entreprises.</p> <p>La DIRECCTE, le conseil régional et pôle emploi valoriseront les entreprises ambassadrices du transport dans les SPE départementaux et locaux</p> <p>La DIRECCTE, le conseil régional et pôle emploi nommeront des référents qui participeront d'une manière assidue au comité de suivi</p>
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	<ul style="list-style-type: none"> - La branche via l'AFT assure accompagnement des entreprises pour les aider à établir leur diagnostic et leur plan d'actions - Les entreprises s'engagent dès le début à établir un diagnostic et un plan d'actions sur 3 ans et le suivre annuellement - L'AFT, la FNTR et TLF nommeront des référents qui participeront d'une manière assidue au comité de suivi
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	Nombre de chartes ambassadeurs signées, suivi quantitatif et qualitatif des actions réalisées pas chaque entreprise dans les bilans annuels. Analyse globale des actions réalisées

N ° fiche engagement	5.6.1
Axe 2	Identification besoins
Intitulé	« Agir en faveur des demandeurs d'emploi et des entreprises ! » Identifier et analyser les compétences des demandeurs d'emploi à partir des besoins des entreprises
Description action(s)	Définir avec la branche l'identification des compétences attendues par les entreprises Réaliser un état des lieux des compétences des demandeurs d'emploi disponible en faisant un zoom sur : - leur profil (Age ; sexe, niveau de formation, expériences) - leurs compétences détenues en terme de savoir faire -savoir- et compétences spécifiques -l'environnement et conditions de travail exercés ; - la mobilité géographique, permis et de type contrat de travail recherché Cet état des lieux sera produit sur le ou les métiers en tension dans le secteur du transport-logistique défini par les branches ou organisations professionnelles ;
Public cible	Demandeurs d'emploi et entreprises rencontrant des difficultés à recruter ou confrontés à des transformations de ses emplois
Porteur(s)	Pôle Emploi et branches ou organisations professionnelles (Forco pour les fédérations Commerce, (Fédérations Transport FNTR, TLF,FNTV,OTRE,INTERGROS)
Partenaires associés	Opérateurs de placement spécifiques, (Proch 'emploi, plateforme d'insertion des Conseils Départementaux ...)
Dispositif(s) mobilisable(s)	Liste des demandeurs d'emploi (service Etudes et statistiques de Pôle emploi HDF Observatoires des branches et des OPCA)
Opérateurs éventuels	Prestataires de Pôle emploi et du Conseil Régional, partenaires du Service Public de l'Emploi, Organismes de Formations
Engagements partenaires publics	Pôle Emploi s'engage à établir de manière concertée avec la branche une fiche portrait des ressources Pôle Emploi s'engage à organiser des ateliers des compétences pour identifier les besoins en compétences dans les territoires
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	Identifier et cibler les activités pertinentes ou les métiers en tension ou en évolution Mobiliser une ou plusieurs entreprises pour valider ces besoins de compétences (volet qualitatif)
indicateurs de suivi	Nombre d'états des lieux effectués Nombre d'actions associant une ou plusieurs entreprises Nombre de besoins de parcours de formation identifiés

N° fiche engagement	5.6.2
Axe	Identification besoins
Priorité d'action	Proch'Emploi : « Accompagner le recrutement des PME et TPE prioritairement sur les offres du marché caché » - recrutement de chefs d'entreprise-chefs de file métiers pour Proch'Emploi.
Intitulé Engagement	Fiche Plateforme territoriale Proch'Emploi en lien avec les entreprises
Publics cibles	- PME-TPE - Chercheurs (ses) d'emplois
Description action(s)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Promotion des profils de publics Proch'emploi sur des métiers identifiés par les branches et les entreprises. 2. Mobiliser des chefs d'entreprises identifiées par la branche pour devenir les "chefs de file métier", afin qu'ils soient les ambassadeurs de Proch'Emploi, qu'ils promeuvent leurs métiers et créent une synergie en faveur de l'emploi dans leur territoire. 3. Participation des chefs d'entreprises identifiées et sensibilisés par les branches professionnelles aux réunions de circuits courts organisées dans les territoires par les plates-formes Proch'emploi. En effet, il s'agit de réunions informelles et conviviales entre demandeurs d'emploi jeunes et chefs d'entreprises qui sont organisées tous les deux mois dans le but pour ces jeunes d'instaurer un dialogue avec des chefs d'entreprises, de leur demander des conseils, mais aussi de se constituer un réseau de professionnels qui pourront les accompagner. 4. Diffusion des offre d'emplois collectées par les plates-formes territoriales Proch'emploi en lien avec les entreprises aux partenaires de l'emploi.
Porteur	Proch'emploi et branches professionnelles (les fédérations du commerce, UPECAD, et Fédérations Transport FNTR,TLF, FNTV,OTRE)
Partenaires	- PME et TPE - Acteurs des structures de l'emploi : pôle emploi, missions locales, maisons de l'emploi... - Communautés d'agglomérations, EPCI...
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	- Mobilisation des entreprises par les branches professionnelles pour devenir des chefs de files métiers - Participation des chefs d'entreprises identifiées par la branche professionnelle aux réunions de circuits courts - Promotion des profils de chercheurs d'emplois sur les métiers identifiés par la branche
Engagements des partenaires publics	- Les partenaires de l'emploi (mission locale, pôle emploi, maison de l'emploi...) s'engagent à convier des demandeurs d'emploi aux évènements circuits courts - Les partenaires de l'emploi (mission locale, pôle emploi, maison de l'emploi...) et Proch'emploi collaborent pour répondre aux besoins en recrutement exprimés par les entreprises aux plateformes Proch'emploi en lien avec les entreprises
Engagements chiffrés / indicateurs de suivi	- Nombre de chefs de file métiers mobilisés par la branche professionnelle - Nombre d'entreprises ayant participées aux réunions de circuits courts - Nombre de mise en relation effectuée par la branche professionnelle sur des profils chercheurs(ses) d'emploi positionné(e)s par Proch'emploi ET taux de mise à l'emploi.

Objectifs de résultats

- 1 chef de file métier proposé par la ou les branche(s) professionnelle(s) pour chacune des 21 plates-formes Proch'emploi implantées en région Hauts de France
- 1 participation à une réunion de circuit court par un ou des adhérents de la ou les branche(s) professionnelle(s) pour chacune des 21 plates-formes Proch'emploi implantées en région Hauts de France

N° fiche engagement	5.7.1
Axe	Axe Stratégies réponses formation
Thème :	Carte des Formations
Intitulé	Faire évoluer la carte des formations à 5 ans dans les métiers des filières relatives au Contrat de Branche : Commerce, transport, logistique – Carte cible
Portage / Co-portage	Autorités académiques (Rectorat, DRAAF, DRJSCS... : Région : Branches Professionnelles :
Partenariat	DIRECCTE, Pôle Emploi, Autres :
Nature du dispositif	Formation/Emploi Travaux prospectifs sur les besoins en formation tous dispositifs confondus : <ul style="list-style-type: none"> - Voie scolaire - Apprentissage - Formation continue des demandeurs d'emploi - Formation continue des salariés
Objectif(s)	- Dynamiser l'évolution de la carte des formations professionnelles en fonction de l'évolution des métiers et des besoins économiques - Mieux cerner les formations professionnelles menant aux métiers de demain
Mode	- Analyser les données produites sur l'évolution des emplois, des compétences et de la formation professionnelle dans les champs sectoriels concernés - Sur la base de ce diagnostic, proposer des recommandations afin de permettre une mise en cohérence des besoins en emplois et de l'offre de formation sur le territoire régional
Bénéficiaires directs	Employeurs / Publics en formation (scolaire, apprentis, actifs)
Bénéficiaires indirects	Autorité académique / Région / Organismes de formation
Modalités d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Constituer un groupe de travail technique « Carte-Cible » - Evaluer à 5 ans les besoins de recrutement par métier et niveaux de qualification. - Confronter cette évaluation quantitative et qualitative (niveau de formation) à l'offre existante - Déterminer les évolutions en termes d'ouvertures afin d'inciter les établissements de formation à développer les formations adéquates
Implication attendue des Branches	Fournir les besoins de recrutement à 5 ans par métier et niveau de qualification Contribuer à l'évaluation quantitative et qualitative en mettant à disposition les informations nécessaires : nombre de départs à 5 ans, stocks d'emploi par métier et niveau de qualification.
Calendrier	Le groupe de travail technique est constitué dès la signature du Contrat de Branche Un premier livrable est attendu pour mars 2019 (à déterminer en fonction de la spécificité des filières)
Pistes de réflexion et premières hypothèses (à la signature du contrat de branche)	<u>Commerce :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Tendre vers une réduction sensible des formations « commerce » de niveau 5 en formation initiale en recherchant des possibilités de passerelles vers le domaine de la logistique - Privilégier la filiarisation des formations initiales vers le niveau III (BTS en cours de rénovation)

- Mieux accompagner par la formation les impacts de la transition numérique sur les métiers et compétences du commerce et de la distribution
- Développer la dynamique de formation par l'apprentissage
- Favoriser et développer des modules de spécialisation qui pourraient être développés rapidement, notamment en langues étrangères

Transport-logistique :

- Augmenter le nombre de personnes formées aux métiers de la conduite (Développement des POEC notamment)
- Favoriser la sécurisation des parcours de formation pour les métiers de la conduite en associant en amont des formations les entreprises qui recrutent (par exemple en développant les périodes d'immersion)
- Agir sur l'attractivité des métiers du transport et de la logistique
- Poursuivre et intégrer à la stratégie collective de formation l'effort effectué par le secteur de l'intérim sur les métiers de la logistique
- Explorer les opportunités potentielles de développer un campus des métiers dédiés à la filière de la logistique
- Promouvoir la future Cité Internationale de la logistique et de la Supply chain, site d'excellence, dans le prolongement du Campus Euralogistic de Dourges

Vers une carte – cible des formations :

La démarche « carte cible » répond à la volonté des partenaires de préciser quantitativement de façon prospective les besoins de recrutement afin d'anticiper et d'apporter des solutions aux difficultés de recrutement des entreprises sur certains métiers et/ou de remédier aux difficultés d'insertion identifiées pour certaines formations. Elle s'inscrit dans un cadre de réflexion à cinq ans.

Le tableau ci-dessous s'appuie sur les échanges produits par les partenaires du Contrat de Branche lors des réunions dédiées à la carte des formations qui se sont tenues aux mois de mai et juin 2018 ; ils posent d'ores et déjà un certain nombre de tendances d'évolution, et proposent des objectifs cibles théoriques s'appuyant sur ces propositions. Ces objectifs pourront être réévalués, sur la base de bilans intermédiaires, dans le cadre de la mise en œuvre partenariale du Contrat, et les travaux sur la carte cible de formations (Voir fiche générique carte cible).

Une attention particulière est portée à la formation initiale et aux équilibres nouveaux à poser entre voie scolaire et apprentissage pour favoriser la réussite et l'insertion professionnelle des élèves. En particulier, l'accent est mis sur le développement de la mixité des parcours de formation (parcours comportant par exemple pour le baccalauréat deux années en voie scolaire et une année en apprentissage). Les évolutions devront dans ce cadre prendre en compte les potentiels existant en terme de ressources humaines et de plateaux techniques, l'apprentissage ayant vocation à se développer dans les établissements scolaires. Les évolutions portant sur la formation professionnelle des demandeurs d'emplois seront déterminées en tenant compte de la mise en œuvre du PACTE 2019-2022.

Projections objectifs cibles de formation à 5 ans			
Voies de formation	Situation 2018	Tendance d'évolution	Objectifs
Apprentissage	400	0	400
Parcours composites (encourager les passerelles entre la voie scolaire et l'apprentissage, dans un parcours de type 2+1)	0	500	500
Rectorat Scolaire (hors bac techno et BTS)	700	0	700
BTS Scolaire Rectorat DRAAF	200	100	300
DRAAF Scolaire hors BTS			0
DRJSCS DREES	0	0	0
Formation demandeurs d'emploi (PRF + Pôle emploi) hors compétences clés	17000	0	17000
TOTAL PARCOURS DE FORMATION	18 300	600	18 900

***2 années en voie scolaire suivie d'une année en alternance (notamment en apprentissage)**

Commerce

Projections objectifs cibles de formation à 5 ans			
Voies de formation	Situation 2018	Tendance d'évolution	Objectifs
Apprentissage	2200	0	2200
Parcours composites (encourager les passerelles entre la voie scolaire et l'apprentissage, dans un parcours de type 2+1)	0	1000	1000
Rectorat Scolaire (hors bac techno et BTS)	5500	-2000	3500
BTS Scolaire Rectorat DRAAF	2600	1000	3600
DRAAF Scolaire hors BTS	330		330
DRJSCS DREES	0	0	0
Formation demandeurs d'emploi (PRF + Pôle emploi) hors compétences clés	5800	0	5800
TOTAL PARCOURS DE FORMATION	16 430	0	16 430

***2 années en voie scolaire suivie d'une année en alternance (notamment en apprentissage)**

N° fiche engagement	5.7.2
Axe 3	Stratégies réponses formation
Intitulé	<p>« Améliorer la qualité pédagogique des formations ! »</p> <p>Aménagement des diplômes BTS Transport et CAP conduite routière pour une meilleure insertion professionnelle (Expérimentation sur les formations en apprentissage).</p>
Description action(s)	<p>Éléments de contexte : Les référentiels des diplômes professionnels qui présentent l'ensemble des connaissances et compétences nécessaires à l'exercice du métier visé sont sources régulières de critiques. Les employeurs du secteur en Région du secteur du transport sont intransigeants sur certaines compétences et connaissances indispensables pour l'exercice du métier. Parmi elles, l'acquisition du RSE (Réglementation Sociale Européenne), les logiciels d'exploitation, des bases de la mécanique, la géographie, un nombre suffisant d'heures de conduite... Ces compétences et connaissances sont pour certaines déjà intégrées dans le référentiel mais pas ou peu abordées.</p> <p>Descriptif de l'action : 2 diplômes (CAP conduite routière et Bac professionnel Transport) ont été repérés afin de réaliser une lecture collective des référentiels (formateurs de CFA, entreprises ou représentants d'entreprises, le SAIO du rectorat...). L'objectif est d'identifier les contenus dans lesquels les connaissances et compétences attendus par les entreprises sont évoqués et de s'assurer qu'ils seront effectivement abordés en formation. Si nécessaires, des modules complémentaires pourront être ajoutés.</p>
Public cible	
Porteur	Région
Partenaires associés	OTRE, FNTR, TLF, FNTV, rectorat, CFA, Direction apprentissage à la Région,
Dispositif(s) mobilisable(s)	Contrat d'apprentissage Rentrée 2018
Opérateurs éventuels	CFA AFTRAL et Promotrans
Engagements partenaires publics	Mobilisation du contrat de performance inscrit dans la convention CFA
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	Mobilisation de la TA (fonds libres) en lien avec la région
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	2 Sections d'apprentis : nombre à identifier

N° fiche engagement	5.7.3
Axe 3	Stratégies réponses formation
Intitulé	« Agir pour l'emploi ! » Apporter une réponse formation aux besoins de compétences attendues par les entreprises en adaptant celles détenues par les demandeurs d'emploi
Description action(s)	<ul style="list-style-type: none"> - adopter une approche « compétence » pour diagnostiquer les besoins de formation auprès des entreprises et des demandeurs d'emploi. - S'appuyer sur les besoins de compétences diagnostiquées par Pole emploi, les branches professionnelles et les autres partenaires du Service Public de l'Emploi (SPE) pour orienter les achats de formation - Adapter l'offre de formation au besoin territorial - Favoriser des réponses réactives et individualisées en lien direct avec les sollicitations et besoins des entreprises - Utiliser les démarches de diagnostic partagées avec les membres du SPE et des branches (ex : Formadiag de Pôle emploi) - Favoriser la coordination des interventions dans une logique de parcours pour les publics dont ceux qui en ont le plus besoin quel que soit le financeur. - Orienter les achats du Conseil régional au travers de ces différents cadres d'intervention (marché de formation continue, enseignement supérieur, apprentissage) et sur ceux de Pôle Emploi par la mobilisation de dispositifs d'adaptation au besoin du monde économique (AFC, POEI, AFPR) à partir de la mutualisation des besoins de formation. - Territorialiser l'offre de formation et l'adapter aux besoins des entreprises et des demandeurs d'emploi - Organiser des réponses d'adaptation de compétences rapides et accessibles pour les territoires - Favoriser la modularisation des formations en lien avec les diagnostics des compétences à développer
Public cible	Public demandeurs d'emploi en recherche de reconversion ou d'adaptation de leurs compétences dans le secteur du transport-logistique
Porteur(s)	Conseil régional/Pole Emploi /branches /
Partenaires associés	OPCA/opérateurs de formation, entreprises / Direccte
Dispositif(s) mobilisable(s)	Tous les circuits de financement de formation des porteurs
Opérateurs éventuels	
Engagements partenaires publics	<u>Pôle Emploi</u> s'engage à organiser des ateliers des compétences pour identifier les besoins dans les territoires. <u>REGION</u> : PRF et PIC : marché « se former pour un métier » et « se spécialiser pour un métier » enseignement supérieur, l'alternance compétences CLE /CLEA
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	Financement de POEC sur fond propre
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	Taux de retour à l'emploi à l'issue des formations

N° fiche engagement	5.7.4
Axe 2	Besoins Emploi Formation Recrutement / sourcing
Intitulé	Transports : « Améliorer la qualité des emplois de conducteur ! » <i>Qualité de vie au travail des conducteurs et maintien dans l'emploi</i>
Description action(s)	<p><u>Dispositif existant</u> ADEC Transports porté par l'OPCA Transports et Services :</p> <ul style="list-style-type: none"> - actions de formation individuelles et collectives ; <p>appui conseil.</p> <p>Le manque de conducteurs est un constat collégalement soulevée par les entreprises du transport. Ce constat peut être imputé soit à des candidats formés qui n'intègrent pas la branche, soit, et c'est là qu'intervient la DIRECCTE, à une problématique de maintien dans l'emploi, qui sous-tend un problème de QVT et de recrutement.</p> <p>La DIRECCTE projette donc de monter avec l'OPCA Transports, peut-être en associant l'ARACT (notamment sur la sensibilisation des consultants sur la QVT et les liens entre management et conditions de travail), une action permettant d'articuler l'ADEC – dispositif déjà en place – et la Prestation Conseil en Ressources Humaines (PCRH) qui serait spécifique à ce secteur et cette thématique.</p> <p>Ex : l'OPCA détecte des problématiques recrutement/RH dans le cadre d'un appui conseil de l'ADEC (diagnostic de l'Opca – 25% d'intervention) ou (surtout) PCRH (diagnostic d'un consultant – 50% d'intervention). Il organise des sessions de formation collectives sur ces sujets (ADEC) à destination des chefs d'entreprises et managers de proximité. A la fin de l'ADEC, un consultant (PCRH) revient en entreprise pour observer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - si l'entreprise a désormais les conditions nécessaires à une meilleure QVT au travail pour les conducteurs ; - si l'entreprise a amélioré son processus de recrutement <p>Le consultant fera des préconisations.</p>
Public cible	TPE PME
Porteur	OPCA Transports et Services
Partenaires	ARACT
Dispositif(s) mobilisable(s)	ADEC et PCRH
Opérateurs éventuels	
Engagements partenaires publics	ARACT
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	A déterminer
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	A déterminer

N° fiche engagement	5.7.5
Axe 3	Stratégies réponses formation
Intitulé	<p>Mutations Economiques : « Elever les niveaux de compétences des salariés ! »</p> <p>Sensibiliser les entreprises pour accompagner les salariés par la formation dans le cadre des mutations économiques</p>
Description action(s)	<p>La Région souhaite développer l'emploi dans la région en développant la compétitivité des entreprises. Le développement des ressources humaines et des compétences des salariés est un facteur de cette compétitivité et du développement économique des entreprises. C'est également un outil efficace de prévention des difficultés et l'alternative au chômage partiel voire aux licenciements. Il permet un renforcement de l'attractivité du territoire en proposant aux entreprises ayant des projets d'implantation/reprise d'adapter les compétences des salariés à leurs projets spécifiques. Les objectifs de la Région via son dispositif sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Permettre une augmentation du niveau de qualification -Développer les compétences et savoir-faire -Permettre l'acquisition des savoirs de base -favoriser le maintien dans l'emploi -Sécuriser les parcours professionnels
Public cible	Les chefs d'entreprise, les salariés
Porteur	Région
Partenaires associés	L'OPCA de l'entreprise concernée
Dispositif(s) mobilisable(s)	Appui au développement des ressources humaines des entreprises -Dispositif Région-
Opérateurs éventuels	
Engagements partenaires publics	Région : mobilisation du dispositif Appui aux Ressources Humaines et Développement des Compétences
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	Mobilisation des branches professionnelles(<i>les fédérations du Commerce, UPECAD, FNTR,TLF, FNTV ,OTRE,INTERGROS</i>) pour cibler des entreprises (TPE-PME) confrontées, de manière prégnante, aux problématiques de mutations économiques impactant le volet R.H.
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	

N° fiche engagement	5.8.1
Axe 4	Anticipation et innovation pédagogique
Intitulé	Campus des Métiers et des qualifications : « Promouvoir la réflexion et l'innovation autour des métiers et de la relation client »
Description action(s)	<p>Les campus des métiers regroupent des acteurs de la formation professionnelle autour d'une filière économique. Ils recherchent des synergies entre des lycées, des centres de formation des apprentis, des organismes de formation, des établissements d'enseignement supérieur, des laboratoires de recherche ainsi que des entreprises.</p> <p>Ils sont construits autour d'un secteur d'activité d'excellence correspondant à enjeu économique national ou régional soutenu par la collectivité et les entreprises (pôles de compétitivités, développement de nouvelles filières industrielles...)</p> <p>10 Campus des Métiers et des Qualification sont labellisés à ce jour en Hauts de France :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transports, logistique et sécurité - Ferroviaire – Industrie automobile et Ecomobilité - Métallurgie et plasturgie Picardie - Travaux publics - Bio-raffinerie végétale et chimie durable - ALS - Autonomie Longévité et Santé - INIC – Industries numériques et images créatives - Tourisme et innovation) - Bâtiments et systèmes énergétiques intelligents 3.0 (BSEI 3.0) - Relation client 3.0 - Transports, logistique et sécurité <p>Des Espaces d'Innovation Partagés (EIP) et des FabriqRév3 - EIP intégrant les objectifs de Troisième Révolution Industrielle – sont par ailleurs en cours de développement dans les lycées des Campus des Métiers et des Qualifications.</p> <p>Certains des Contrats de Branche envisagés relèvent de champs professionnels pouvant être mis en lien avec ceux de CMQ Hauts de France. Il s'agit de rechercher les modes de collaboration permettant de favoriser la meilleure mobilisation des Branches professionnelles et des entreprises qu'elles représentent, pour assurer la visibilité et contribuer aux projets portés par les Campus.</p>
Public cible	Professionnels, élèves et enseignants
Porteur(s)	Rectorats (Académies de Lille et Amiens)
Partenaires associés	Rectorats (Délégations académiques de Lille et Amiens) Région Branches professionnelles DRAAF DIRRECTE
Dispositif(s) mobilisable(s)	Campus des métiers et des Qualifications, Espaces d'Innovation Partagés et FabriqREV3
Opérateurs éventuels	
Engagements partenaires publics	Porter l'animation des Campus des Métiers et des Qualifications, via les établissements porteurs et le Directeur Opérationnel du Campus, et accompagner les projets portés par les Comités de pilotage des Campus.
Engagements Branches professionnelles entreprises et/ou	Acter une volonté de développer la collaboration entre les Branches professionnelles(du secteur commerce et les CMQ afférents aux mêmes champs professionnels pour : <ul style="list-style-type: none"> • Participer aux instances de gouvernance des Campus • Optimiser la visibilité des CMQ auprès des professionnels (actions de communication auprès des entreprises, via les Branches professionnelles)

	<ul style="list-style-type: none"> Créer des passerelles de collaboration entre les Branches professionnelles (et leurs entreprises adhérentes) - et les Campus des Métiers et des Qualifications : communication sur les offres de formation des CMQ, recueil d'offres de stage, mobilisation des entreprises et collaboration autour d'usages pédagogiques et/ou innovants dans le cadre des EIP des Lycées des CMQ ou des FabriqRév3, association aux travaux des CMQ et notamment aux travaux des groupes de travail "métiers" de CMQ ... <p>Pour le présent contrat de Branche :</p>
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	